

DECEPTION, MISERE ET DECOURAGEMENT

Un jeune homme, cherchant fortune aux Etats-Unis, écrit à sa famille.

DESEPOIR

"Je ne me reste plus un sou, dit-il, je suis découragé et m'abandonne au sort."

INQUIETUDES DU PERE

Combien de déceptions amères, de misères jusqu'à l'inconnu, ne sont-elles pas souffertes par les parents qui envoient leurs enfants à l'étranger pour leur avenir ?



JOSEPH RITCHOT

Un jeune homme, cherchant fortune aux Etats-Unis, écrit à sa famille.

Une brave famille de la rue des Seigneurs, celle de M. Mathias Ritchot, apprend avec douleur l'absence de son fils Joseph, qui dernièrement avait écrit à ses parents une lettre dans laquelle il leur disait qu'il était à l'étranger et qu'il leur demandait de lui envoyer de l'argent.

Il y a au-delà d'une année, son fils, Joseph, jeune homme âgé de 20 ans, partait pour Portland, Me., où on lui avait promis une position lucrative.

Le jeune Ritchot s'en alla donc plein de confiance dans les promesses qu'on lui faisait, mais ce fut autre chose lorsqu'il arriva à Portland. On le remit à l'hôtel et en ensuite à quinzaine. Finalement, le pauvre garçon, découragé, quitta cette ville et s'enfoncea plus avant dans les Etats-Unis.

La dernière lettre reçue par la famille Ritchot est datée de Moorhead, Minnesota. Dans cette lettre, le pauvre garçon dévoile à sa famille sa vie de privations et de misères.

"J'ai subi de nombreux revers, déclare-t-il, on m'a trompé en m'assurant que j'aurais de l'ouvrage en tel ou tel endroit. Aujourd'hui qu'il ne me reste plus un sou, pas même de quoi payer mon passage pour retourner dans ma famille, je désespère. Je ne sais ce que je me réserve, mais je suis découragé."

Depuis cette lettre dans laquelle se peint le désespoir du pauvre exilé, la famille Ritchot n'a plus entendu parler de Joseph.

On appréhende naturellement un malheur. On se dit que le jeune homme aurait bien pu tomber malade à la suite de privations continuées auxquelles il n'avait jamais été habitué et succomber.

DANS QUELQUE HOPITAL
sans avoir déclaré d'où il venait.
La famille Mathias Ritchot est dans

REGLEMENT ULTRA VIRES

LES NOUVEAUTES PRETENDENT QUE LA VILLE N'A PAS LE DROIT DE FORCER LES THEATRES A FERMER LE DIMANCHE.

Le Théâtre des Nouveautés de Montréal, vient d'interdire une poursuite contre la cité de Montréal.
Les directeurs de ce théâtre demandent que le règlement 103 soit annulé. Ce règlement de décembre 1903, défend l'ouverture des théâtres, cirque, etc., le jour du dimanche.
Les directeurs prétendent que la ville n'a jamais reçu le pouvoir de légiférer sur le commerce, ni le droit de porter des décrets sur l'observation du dimanche.

FATALE MEPRISE

LE PRISONNIER PREVOST S'EST EMPOISONNE AVEC DU SHEL-LAC.

Un nommé Adélard Prevost, âgé de 25 ans, qui le quatre juillet dernier était condamné à six mois de prison pour vagabondage, est décédé presque subitement à l'hôpital de la prison, avant hier, après avoir été victime d'une malheureuse méprise.
D'après la déclaration même du mourant, ce dernier et son compagnon de cellule travaillaient ensemble, lundi dans l'atelier de menuiserie de la prison, quand ils découvrirent un flacon d'un exhalant de fortes odeurs d'alcool. Ce flacon ne renfermait autre chose que du shellaac, Prevost le premier en absorba une assez forte quantité et présenta ensuite le liquide à son compagnon qui reconnut aussitôt que ce n'était pas de l'alcool.
Les deux prisonniers confessèrent leur délit et aussitôt on leur administra les vomitifs nécessaires. L'un des prisonniers guérit tandis que Prevost mourut.

A la suite de l'enquête du coroner, le jury a rendu un verdict exonérant de tout blâme les autorités de la prison.

TOINON FAIT DU STEEPLE-CHASE

Ces deux petits pendants, Toinon et Poltre, épaulent leurs vacances en méchantes tours de toute sorte. Cette fois, ils chevauchent un tendre vau qu'ils éloignent de force de l'île maternelle. Mais la patience a des limites, même chez les vau en bas-âge, et celui-ci donne à nos deux gars une leçon d'aplomb méritée.

Voilà "La Presse" de samedi pour les péripéties de cette course.

GRAVE ACCUSATION

Un ex-hôtelier aurait mis le feu à une grange pour se venger

Le chef de police Lemieux, de Valleyfield, a arrêté M. J. Perron, ex-hôtelier, sous accusation d'incendie. La poursuite prétend que le prévenu, furieux de ne pas avoir reçu son permis de vente de spiritueux, se serait vengé en mettant le feu aux granges de M. Faubert, le maire de Valleyfield. Procès la semaine prochaine. Il va sans dire que M. Perron proteste fortement de son innocence.

PRISE DE BEC, PRISE DE CORPS

Deux hommes du monde se querellent pour les yeux d'une jolie femme.

COMBAT FURIEUX

L'un des combattants, dangereusement blessé, gît sur un lit d'hôpital.

EN DANGER DE MORT

Toute une sensation a été créée dans les cercles nautiques de cette ville, par un incident qui s'est produit dimanche après-midi, sur un yacht à vapeur appartenant à une personne de la meilleure société de Montréal, se rendant à un chalet du club au lac Saint-Louis.

Au nombre des passagers se trouvaient deux hommes bien connus dans les clubs mondains de Montréal. Tous deux étaient, dit-on, quelque peu sous l'influence des liqueurs. Dans tous les cas, une altercation s'éleva bientôt entre eux au sujet — s'il faut en croire Dame Rumour — des beaux yeux d'une jolie femme. D'une prise de bec, on passa à une prise de corps et un combat furieux s'en suivit.

L'équipage et les autres passagers étaient incapables d'intervenir. Les dames à bord pleuraient, se lamentaient, puis finalement prirent le parti de tomber en pâmoison.

La consternation était générale. L'un des combattants réussit enfin à s'arracher de l'étreinte de son adversaire, puis réunissant ses forces, s'élança sur lui, le saisit par les revers de son habit et le lança de toutes ses forces sur la barre d'appui. Celui-ci fit quelques mouvements convulsifs pour respirer puis tomba sur le pont, privé de sentiments.

De prime abord, on crut qu'il n'était qu'étourdi et l'on continua la route pour la maison du club, où le blessé fut déposé sur un lit. Comme il tardait à reprendre ses sens, un médecin fut appelé. Après examen, il constata que des côtes avaient été déplacées et menaçaient de perforer les intestins. Il jugea sérieux l'état du blessé et ordonna son transfert immédiat à l'hôpital Général.

L'ambulance fut mandée et hier matin le blessé était transporté dans le plus grand secret.

Son état est si sérieux que sa vie même est en danger.

Il recouvra ses sens au moment où il quittait le Club House. Il déclara aux personnes qui l'entouraient que, s'il en réchappait, son assaillant aurait à compter avec lui.

En attendant on fait dans les cercles les plus grands efforts pour étouffer l'affaire, sans s'occuper de la gravité des blessures et de leurs conséquences pour celui qui est maintenant entre la vie et la mort, à l'hôpital Général.

EST-CE UN ENLEVEMENT?

Disparition d'un enfant de trois ans.

Cohoes, N. Y. 27. — Un jeune enfant de trois ans, Louis Laberge, est disparu, de chez ses parents.

M. et Mme Louis Laberge demeurent au 51, rue Lansing.

Le pauvre petit n'a pas reparu chez lui, depuis mardi dernier. C'est vers dix heures du matin, que cette étrange disparition a eue lieu.

Depuis, les recherches les plus actives ont été sans résultat.

L'enfant était très intelligent pour son âge. Il jouait avec d'autres petits compagnons, quand soudain on s'aperçut de sa disparition.

On commença, immédiatement, les recherches et on avertit la police de Cohoes et de Troy.

On fouilla le canal, croyant que l'enfant aurait pu s'y rendre et serait tombé à l'eau. On fit même retirer l'eau

L'ECLAIRAGE DE VALLEYFIELD

LE CONTRAT MUNICIPAL EST ACCORDE A MM. F. SEVIGNY & CIE, DE VALLEYFIELD.

Du correspondant régulier de LA PRESSE: Valleyfield, 27. — Le conseil de la Cité de Valleyfield a tenu une séance extraordinaire hier soir, pour terminer la question de l'éclairage municipal. Un grand nombre de soumissions avaient été déposées entre les mains de M. Lavinio, greffier de la cité. Plusieurs de ces soumissions ont été annulées, quelques-unes pour cause de retard, et d'autres parce que le cahier réglementaire n'avait pas été déposé. Quatre soumissions ont été régulièrement présentées; ce sont les suivantes: 1er "Crescent Electric", Montréal, pour la somme de \$12,753.00. 2e Williams J. O'Leary, Montréal, pour la somme de \$12,000.00. 3e "Crescent Electric", Montréal, \$12,315.00, pour un autre genre de matériaux à employer, 4e Félix Sévigny et Cie, Valleyfield, pour \$12,200.00.

Après discussion le conseil décide de passer immédiatement au vote. MM. Sévigny et Cie étant les plus bas soumissionnaires, par 5 voix contre 4, le conseil de la cité donne le contrat pour l'éclairage de la ville à MM. Sévigny et Cie.

Voilà comment le vote s'est reparti. On vota pour: Son Honneur le maire Thibault et M. B. Leduc, Lanier, Lamont et Leduc. Ont voté contre: M. M. St-Onge, Bourassa, Cossette et Robit.

M. le maire a été autorisé à signer immédiatement le contrat afin que les adjudicateurs puissent commencer immédiatement les travaux d'installation de l'éclairage qui doivent être terminés pour le 1er novembre prochain.

Le contrat de l'éclairage municipal comprend l'éclairage de toutes les rues de la ville au moyen de 55 lampes à arc, et l'éclairage de toutes les bâtisses municipales, savoir: le marché, les diverses salles de l'hôtel de ville, la station de police et du feu de la ville, la station de police et feu de Belleville et la bâtisse de l'école.

Le pouvoir est fourni gratuitement par la manufacture de Coton de Valleyfield. Ce pouvoir est de 100 forces.

Les travaux vont être poussés activement et les entrepreneurs vont faire un travail de premier ordre. M. Félix Sévigny appartient à une ancienne famille de Valleyfield. C'est un électricien expérimenté, entreprenant et énergique.

L'INDEMNITE PARLEMENTAIRE

Du correspondant régulier de LA PRESSE: Ottawa, 27. — Tous les députés n'ont pas encore reçu leur chèque de \$1,000 couvrant l'augmentation de l'indemnité parlementaire. Ces chèques sont préparés par ordre alphabétique au bureau du comptable de la Chambre des Communes, et malgré l'activité des employés, ce travail durera quelques jours encore.

J'apprends que jusqu'à présent, neuf députés ont retourné leur chèque au comptable avec une lettre dans laquelle ils disent qu'ils n'en veulent pas. Il est impossible de contrôler cette nouvelle, les employés du bureau du comptable déclarent qu'ils ne peuvent rien divulguer.

CAPRICES DE LA NATURE

M. Zottique Duchesneau, qui passe l'été à Tête-aux-Lacs, de la maison bien connue Duchesneau et Duchesneau, de Montréal s'occupe beaucoup de l'élevage des poules.

En allant lever les œufs dans ses poulaillers, ce matin, il a trouvé un œuf de forme absolument curieuse. La coquille de l'œuf est prolongée d'un bout et recourbée de façon à ce que tout l'œuf paraît comme un cygne qui se repose la tête sous l'aile.

Le prolongement de la coquille a en effet la forme du cou d'un cygne.

C'est un des nombreux caprices de la nature.

LE JEUNE LEGAUT EST EXONERE

Le verdict du coroner ne le tient pas responsable de la mort de Demers.

LE CORONER

Tient une enquête minutieuse sur les circonstances de la tragédie de mardi.

A SAINT-LOUIS DE GONZAGUE

Du correspondant régulier de LA PRESSE: Valleyfield, Qué., 27. — L'enquête sur l'accident de Saint-Louis de Gonzague s'est terminée hier soir.

Durant la journée, M. le coroner Lefebvre avait téléphoné à divers endroits pour connaître l'identité de l'étranger qui s'est tué en tombant dans une cave, mardi dernier.

Vers 4 heures, il reçut des nouvelles de Plantagenet, l'informant que le défunt était originaire de cette place et qu'il se nommait Demers. Quant frères de Demers habitent Plantagenet. Ils sont très pauvres et n'ont pas voulu réclamer le corps du défunt.

D'après les renseignements reçus, Demers n'avait

PAS DE DOMICILE; il errait de village en village et était dans la misère la plus complète.

M. le coroner Lefebvre est arrivé avec son secrétaire, M. Poirier, vers 6 heures du soir. L'enquête s'est tenue à 7 heures. Le jury était composé de MM. Hector Leduc, président, Ferdinand Guérin, Eustache Rufin, Elvius Léger, Hilaire Labussière, Théophile

RENAUD, ALFRED MONTPETIT, JEAN-BAPTISTE DAIGNAULT, ADORA LECOMTE, GASPARD LEDUC, ALEXANDRE BROWN, ET DEPHIS LACLANTE.

Six témoins nouveaux ont été entendus. Tous ont confirmé le récit du jeune Legault, que nous avons reproduit hier en entier.

L'AUTOPSIE

M. le coroner lut ensuite le rapport du docteur Danereau, de Saint-Louis de Gonzague, qui a fait l'autopsie, en voici la teneur: Aucune marque de violence, excepté au sommet du crâne, lequel a été fracturé sur une longueur de 1 1/4 pouce, étant un coup suffisant pour amener la mort instantanément. (Signé) Dr Danereau.

Après avoir entendu les divers témoignages du jury a rendu le verdict suivant: "A l'unanimité nous déclarons que la mort de Demers est accidentelle et qu'on ne doit blâmer personne."

Le jeune Legault est donc exonéré de tout blâme.

Le corps du défunt Demers a été inhumé ce matin, à Saint-Louis de Gonzague.

J. RICHARDS EST PARTI

Un marchand de cigares laisse un passif de \$12,000.

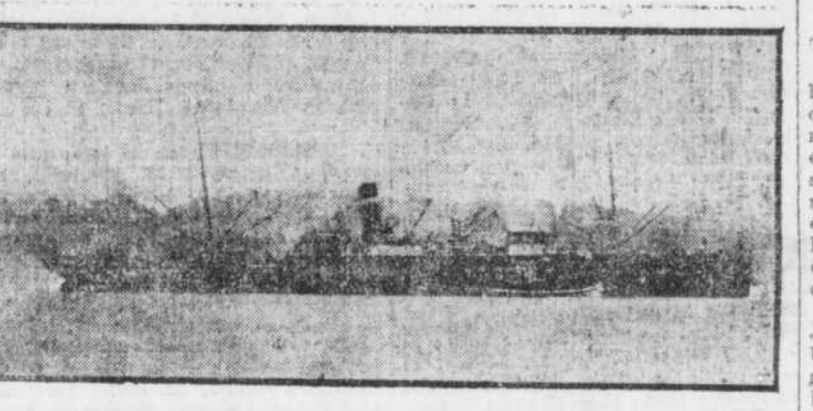
J. Richards, un commerçant de cigares, établi ici depuis six ans, a abandonné ses bureaux, à l'édifice Renouf, rue Sainte-Catherine-ouest, laissant un passif de \$12,000. MM. Wilkes et Michaud, curateurs de faillites, ont été chargés d'étudier le bilan du disparu. Richards était très bien connu à Montréal et dans la province de Québec.

ERREUR DE QUALITE

Par suite d'une erreur involontaire, hier, "La Presse" annonçant l'arrestation d'un prévenu, disait que M. Nap Lambert, "grand-contable", avait opéré l'arrestation. M. Lambert et M. D. Cyr sont assistants, tandis que MM. Saint-Mars et Bissonnette, sont grands-contables conjoints.

EN FACE DE L'ILE STE-HELENE

LE "CORINTHIEN" S'ECROU CE MATIN — RUPTURE INATTENDUE DU CABLE DE L'UN DES REMORQUEURS — TENTATIVES DE SECOURS INUTILES.



Le "Corinthian", de la compagnie Allan, s'est échoué ce matin, de bonne heure, en face de l'île Sainte-Hélène, quelques encablures de l'île Ste-Hélène.

Cet accident est dû, paraît-il, à la rupture subite et inattendue du câble de l'un des deux remorqueurs — celui de l'avant — qui conduisait le steamer à travers le chenal.

Le steamer, qui descendait le fleuve à tourné sur lui-même, bout pour bout, son avant, c'est-à-dire la proue, pointant désormais vers Montréal. Plusieurs remorqueurs se sont portés à son secours, ont essayé de le tirer, mais ont été vaincus.

Le pilote Tancrède Bouillé en avait la direction, ce matin.

Le "Victorian", de la compagnie Allan, est passé en vue de Pointe-à-Callumet à 7 h. 30 a. m., ce matin; il sera à Rimouski cet après-midi à 4 heures et à Québec, ce soir. Il est attendu à Montréal demain après-midi, vendredi.

L'ENLEVEMENT D'UN JEUNE GARÇON

Un individu aux allures étranges, pensionnaire dans une famille israéliite

AURAIT SUBJUGUE

Un enfant de quatorze ans et l'aurait déterminé à fuir avec lui. On les croit à Lévis.

LA POLICE A L'OEUVRE

Une famille juive de cette ville, celle de M. Max Israël, colporteur, domicilié rue Saint-Urbain, No 111, vient de confier à l'un de nos plus habiles détectives provinciaux, le détective Gareau, la tâche de retrouver un bambin de quatorze ans, Dave Israël, disparu dans la dernière semaine de juin dernier, en même temps qu'un pensionnaire de la maison.

Ce dernier, depuis deux mois qu'il habitait au milieu de cette famille israélite avait pris l'enfant en amitié.

INFLUENCE

tout a fait étrange. D'après les parents, c'est lui-même qui aurait déterminé leur jeune enfant à s'enfuir avec lui.

Le chef Carpentier fut mis en courant du départ subit du jeune Dave et du pensionnaire, mais l'enquête instruite par ses agents révéla que les fuyards avaient laissé la ville.

C'est alors que M. Max Israël résolut de remettre l'affaire entre les mains du détective Gareau.

L'habile limier vient d'obtenir les informations nécessaires au sujet de ceux qu'il recherche.

Hier soir, il prenait le train pour Québec via Lévis. De Lévis, il se rendra dans une petite localité à quelques milles plus loin, où on lui a dit que le pensionnaire et son protégé travaillaient pour le compte d'un fermier.

LA FRONTIERE DU VERMONT

Contrairement à une première rumour, la délimitation des territoires serait conforme aux dispositions du traité d'Ashburton.

Du correspondant régulier de LA PRESSE: Sherbrooke, 27. — D'après les membres de la Commission Internationale d'Arpentage, actuellement engagés à reconstituer la ligne de démarcation entre le territoire de l'Union Sam et le territoire du Canada, la frontière du Vermont, la rumour allant à dire qu'une erreur sérieuse avait été commise dans la division primitive du sol à Richford et Baie Plain, serait complètement démentie de fondement.

Les membres de la commission, MM. J. D. Baylor, représentant des Etats-Unis et G. C. Rainham, représentant le gouvernement Canadien, sont arrivés hier à Baie Plain, où, parait-il, un représentant de la presse, le déclarant avoir trouvé absolument correcte la ligne d'arpentage primitive, ligne qu'ils ont pu suivre parfaitement tout le long de leur pérégrination depuis la Rivière Richelieu jusqu'à l'Extrême-Ouest de l'état du Vermont. Plusieurs poteaux de délimitation, courbés soit vers le nord soit vers le sud, ont dû être redressés, et un grand nombre ont été ajoutés entre ceux des bornes primitivement marquées, mais pas plus à Richford qu'ailleurs ajoutèrent les arpenteurs, avouons-nous trouvés des déficiences ou des erreurs d'arpentage ou dans la première délimitation qui a été faite conformément aux provisions du traité d'Ashburton.

L'OEUVRE DE LA FOUDRE

Winchester, Ont., 27. — Des granges et des écuries appartenant à Orlan Durant ont été détruites par la foudre, ici, la nuit dernière.

Trois chevaux ont péri dans les flammes.

LA RECOLTE DANS LA PROVINCE

La sécheresse a quelque peu compromis la prochaine moisson — On demande de la pluie — Le foin sera en quantité inférieure à celle de l'année dernière.

L'agriculture, est la vraie richesse d'un pays; la moisson, la récolte, voilà le véritable trésor. La récolte est l'opération définitive de la culture. C'est, en d'autres termes, comme on la fait bien dit, le résultat et la juste récompense des travaux du cultivateur, la rentrée de ses avances, le salaire de ses peines, la cessation d'une partie de ses inquiétudes.

Car elles sont nombreuses les inquiétudes du cultivateur. Les pluies sont-elles trop ou trop peu abondantes? La sécheresse ne viendra-t-elle pas brûler la récolte sur pied? Les gelées du printemps ou de l'automne ne contribueront-elles pas à détruire une grande partie des fruits et des grains sur lesquels on compte? Enfin, le temps ne viendra-t-elle pas dévaster les champs dorés au moment où on s'apprête à tout recueillir? Enfin une fois dans la grange l'incendie n'englobera-t-elle pas toute la récolte en quelques instants?

C'est ce souci, ce sont les inquiétudes qu'éprouvent à l'heure qu'il est les cultivateurs, et c'est dans le but de se renseigner, de partager jusqu'à

un certain point les soucis du travailleur du sol que "La Presse" a adressé la lettre suivante à tous ses correspondants dans la Province de Québec:

Cher Monsieur, Veuillez répondre, par le prochain courrier, aux questions suivantes:

1o. La récolte du foin est-elle abondante chez vous, cette année? Comment est-elle par rapport à celle de l'année dernière? Spécifiez la qualité et la quantité de foin à récolter, cette année.

2o. Comment s'annonce la récolte des grains? L'avoine est-elle belle et abondante? Le blé? L'orge? Le sarrasin? Le maïs ou blé d'inde? Les pois?

3o. Les légumes, principalement les pommes de terre, promettent-ils beaucoup?

4o. Et les fruits?

5o. Quelle température désirez-vous d'ici à la fin de la saison?

Répondez sans tarder, s'il vous plaît. Bien à vous, "La Presse".

Les réponses à nos questions ne se fient pas attendre. Déjà nous en avons reçu plusieurs que nous nous empressons de communiquer à nos lecteurs; car autant que nous, assurément, ils ont intérêt à savoir si la récolte sera abondante cette année. C'est un sujet qui doit préoccuper non seulement le cultivateur mais encore le marchand, l'homme d'affaires, l'industriel, l'homme de profession, enfin l'humain tout entier.

C'est en effet, par les rapports qui nous sont arrivés jusqu'ici, la récolte qui s'annonce. Déjà nous en avons reçu plusieurs que nous nous empressons de communiquer à nos lecteurs; car autant que nous, assurément, ils ont intérêt à savoir si la récolte sera abondante cette année. C'est un sujet qui doit préoccuper non seulement le cultivateur mais encore le marchand, l'homme d'affaires, l'industriel, l'homme de profession, enfin l'humain tout entier.

C'est en effet, par les rapports qui nous sont arrivés jusqu'ici, la récolte qui s'annonce. Déjà nous en avons reçu plusieurs que nous nous empressons de communiquer à nos lecteurs; car autant que nous, assurément, ils ont intérêt à savoir si la récolte sera abondante cette année. C'est un sujet qui doit préoccuper non seulement le cultivateur mais encore le marchand, l'homme d'affaires, l'industriel, l'homme de profession, enfin l'humain tout entier.

C'est en effet, par les rapports qui nous sont arrivés jusqu'ici, la récolte qui s'annonce. Déjà nous en avons reçu plusieurs que nous nous empressons de communiquer à nos lecteurs; car autant que nous, assurément, ils ont intérêt à savoir si la récolte sera abondante cette année. C'est un sujet qui doit préoccuper non seulement le cultivateur mais encore le marchand, l'homme d'affaires, l'industriel, l'homme de profession, enfin l'humain tout entier.

très belles; mais elles auraient besoin de pluie. Les fruits quoique abondants, ne sont pas aussi beaux que l'on s'y attendait. Les légumes, particulièrement les pommes de terre, paraissent beaux et abondants partout.

En somme, la récolte serait belle; mais elle aurait été sans précédent, si la sécheresse n'était pas venue tout gâter.

Nos lecteurs suivront avec beaucoup d'intérêt, nous n'en doutons pas, les rapports dont nous commençons aujourd'hui la publication.

EAST BROUGHTON

La récolte du foin sera plus abondante qu'on ne l'avait d'abord espéré, les dernières pluies ayant eu pour effet d'améliorer beaucoup l'état de nos prairies. Toutefois, on s'accorde à dire que la récolte ne sera que les deux-tiers de celle de l'année dernière.

Les grains ont une bonne apparence. Tous les légumes, surtout les pommes de terre, font présager une récolte abondante.

Les fruits sont en quantité bien ordinaire.

Le beau temps aurait maintenant préjudicé pour le cultivateur qui veut engranger son foin en bonnes conditions.

MALBAIE

1o. La récolte du foin, cette année, à la Malbaie, sera abondante. Elle est supérieure à celle de l'an passé, et sa qualité est excellente.

2o. La récolte des grains s'annonce bonne. L'avoine est belle et assez abondante. Le blé sera moyen. L'orge et le sarrasin ont une belle apparence. Les pois donneront un bon rendement.

3o. Les légumes, surtout les pommes de terre, magnifiques.

4o. Les fruits seront assez abondants.

5o. La température désirée d'ici à la fin de la saison est celle que nous avons eue depuis un mois.

QUESTIONS AUX CORRESPONDANTS

1o. La récolte du foin est-elle abondante chez vous, cette année? Comment est-elle par rapport à celle de l'année dernière? Spécifiez la qualité et la quantité de foin à récolter, cette année.

2o. Comment s'annonce la récolte des grains? L'avoine est-elle belle et abondante? Le blé? L'orge? Le sarrasin? Le maïs ou blé d'inde? Les pois?

3o. Les légumes, principalement les pommes de terre, promettent-ils beaucoup?

4o. Et les fruits?

5o. Quelle température désirez-vous d'ici à la fin de la saison?

TRING JUNCTION, QUE.

La récolte du foin, cette année, accuse une diminution d'un quart, ou 25 pour cent de moins que l'année dernière; mais, au dire de nos braves cultivateurs, la qualité est supérieure. On attribue la diminution au manque de pluie, depuis près d'un mois.

La récolte du grain a assez bonne apparence, quoiqu'il soit encore difficile d'en juger. Le blé semble devoir donner un bon rendement. L'avoine s'annonce aussi bonne que l'année dernière.

Les pommes de terre devront aussi être abondantes, suivant les apparences. Quant aux fruits, il y en a à peine. Les légumes sont en quantité bien ordinaire.

Un peu de pluie serait à désirer actuellement, surtout pour les grains; toutefois le beau temps est favorable à la récolte du foin.

SAINT-AIME

La récolte du foin est très bonne, surtout sur les terres légères. Elle est un peu moindre sur les terres fortes parce qu'elles ont souffert du manque de pluie; mais en somme elle est supérieure à celle de l'année dernière, et en sa qualité est de première qualité. La récolte de grains s'annonce très belle. L'avoine, l'orge, le sarrasin, le blé d'inde, surtout, promettent beaucoup. Le blé n'est pas beaucoup en quantité, mais il est de première qualité. Les pois, le maïs, le sarrasin, le blé d'inde, sont bien couverts. En général les légumes sont beaux. Les pommes de terre surtout promettent beaucoup, mais elles souffrent du manque de

L'entrée pourra être faite personnellement au bureau local des terrains, dans le district où se trouve le terrain à prendre, ou si le colon le désire, il pourra, sur demande au Ministre de l'Intérieur, Ottawa, au Commissaire de l'Immigration, Winnipeg, ou à l'agent local pour le district où se trouve le

terre, et faire autoriser à faire faire l'entrée par quelque un.

DEMANDE DE LETTRES PATENTES. Un colon auquel on a accordé une entrée pour un homestead devra remplir les conditions s'y rapportant de la façon suivante :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain pendant lequel il aura été en possession au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père — ou la mère, si le père est décédé — a été en possession du terrain pendant au moins six mois avant d'obtenir la patente, pour être remplie par le fait que cette personne a été en possession du terrain pendant six mois.

(3) Si le colon a « jeté et lieu sur le terrain » pendant la période de six mois, il sera exempté, les conditions de cet acte quant à la résidence pourront être remplies par le fait que le colon a été en possession du terrain pendant six mois.

DEMANDE DE LETTRES PATENTES devra être faite à l'expiration de trois ans au plus tard, à compter de la date à laquelle l'inspecteur des homesteads.

Un colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, avant d'abandonner la possession de sa terre.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERES DU NORD.

QUEST CANADIAN

CHARBON. Les permis à charbon peuvent être achetés à \$10 l'acre, pour le charbon mou, et à \$20 pour l'anthracite. Un acre est défini comme étant un rectangle de 100 toises par 320 acres. Une royauté de 10

Quartz? — Un certificat de mineur H. bre est — accordé sur paiement — A l'avance de \$7.50 par année, pour une in dividu, et de \$30 à \$100 par année pour une collectivité.

Un mineur libre ayant découvert du miné ral dans un endroit peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de \$25.

On devra dépenser \$100 par année au moins sur le claim ou les payer au registra teur du district. Lorsque \$500 auront été dépensés et payés de localité, on peut faire un "claim" et l'acheter à \$1.00 l'acre, après avoir rempli toutes

les autres conditions.

Le paletot d'un endroit minier devra pouvoir au paiement d'une royauté de 2 1/4 pour cent sur les ventes.

Le minerai de fer de mine dans les placers sera généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entre 50,00, devant être renouvelé tous les ans.

Un misgib fibre ne peut obtenir que deux fois de la mine, à l'exception de 20 ans, à compter du renouvelé à la discrétion du ministre de l'Intérieur.

Le minerai de fer doit contenir un draveur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Le minerai de fer doit être chaque mille de rochers taillés. Royauté de 2 1/4 pour cent collectée après la production 500 qu'elle excède.

W. W. CORRY,
Député ministre et Trésorier

212—

Département du Trésor, Province de Québec
Division du Revenu

Bureau du Contrôleur,
Québec, 22 juillet, 1905.

AVIS PUBLIC est donné par les présents que M. DANIEL BERGVEIN DE MONTREAL, à 614, nommé PERCEPTEUR DÉFÉCTIF, a été nommé SUR LES OPERATIONS 3. 1.2 BOITE, aux fins de l'acte de cette province 5 Edouard VII, chapitre 15. Lui imposant une taxe sur les transferts d'actions, de bons, d'obligations et d'actions-obligations, et sanctionné le 20 mai 1905. M. Bergvein est aussi DISTRIBUTEUR

lunt, et toutes demandes de ces timbres devront lui être adressées. Le bureau de M. Bergevin est actuellement dans l'EDIFICE BOARD OF TRADE A MONTREAL.

Par ordre du Trésorier de la Province,
A. BROSNAN,
Contrôleur du Revenu. P. Q.
225-5

SOLLICITEURS DE BREVETS

PATENTES
OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée 7-81 oui, demandez la Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marlon C. Matison, Ingénieur des Brevets, 125 Madison Street, New York City, U.S.A. (Bureau: 125 Madison Street, New York City, U.S.A.)

Patentes qui Protègent
FETHERSTONHAUGH & CO.
FRED. B. FETHERSTONHAUGH, R.L. M.
CHARLES W. TAYLOR, R.Sc.
Ancien Examinateur du Bureau Canadien de Brevets, Canada Life Building, MONTREAL

**VOUS PERDEZ
VOS CHEVEUX**

Rien de surprenant,
ils meurent de faim.
Ne savez-vous pas que
la prodigieuse

Chevlurine

de Paris nourrit les
cheveux, en arrête immédiatement la
chute et les fait repousser; de plus,
elle ne meurt que de guérir des
maladies et ramène tous les cheveux
gris à leur belle couleur de jeunesse.
Partout, 50 cents la bouteille. Pam-
phlet illustré expédié gratuitement sur
réception de 2 cents pour frais de poste.
Addresser Cooper and Co., Dépt. 3, 425
rue Saint-Paul, Montréal. 21319

lui semblait humiliant et profondément ridicule.

— Une rage folle s'empara d'elle, une rage contre l'apathie elle ne put lutter, qui lui fit perdre toute raison. Elle s'abilla à la hâte, elle allait jeter cette femme à la rue, reprendre le fils qu'elle lui avait volé.

En arrivant rue Marbeuf, elle vit les voitures arrêtées à la porte et elle eut le pressentiment qu'une grande fête de Florine les amenait; elle s'informa, demanda au concierge :

— Savez-vous si je trouverai chez elle... Mme d'Estrières ?

Le concierge ne se fit pas prier.

Pour être que Mme d'Estrières eût chez elle, monseigneur la reçut et qu'il y eût un balcon de monde la nuit, mais si vous avez quelque chose à lui demander, il faudra repasser, vous comprenez qu'elle ne va pas se dérançer pour vous et puis ce n'est pas une heure honnête pour se présenter chez les gens. Si vous voulez lui dire ce que vous désirez, je pourrais peut-être vous renseigner.

— Merci, Dites-moi seulement, je vous prie, si M. Jalain est là.

Le concierge la regarda avec défiance.

— M. Jalain, mais s'il vous le connaît, il fallait lui demander s'il venait.

— Est-ce que vous ne craignez pas, monseigneur, que le propriétaire ne prie pour vous renvoyer sur les gens qui viennent ici ?

Vous êtes un peu curieuse, ma bonne femme, d't'abord qui êtes-vous ?

Laurence esquiva la question :

(A suivre)

LE SAINT-HELENE

L'endroit par excellence pour la vie au grand air, l'Passage 5 cents, aller et retour.

Pour avoir bonne santé, il faut avoir le sang pur. La Sallespareille de Hood donne le sang d'or.

(209)

LA PRESSE

MONTREAL, 27 JUILLET 1905

CONSTRUISSONS DES CHEMINS DE FER

L'expérience nous a démontré que la richesse nationale et les fortunes individuelles s'accroissent partout où les chemins de fer ouvrent des régions isolées ou fermées. Le pouvoir public n'a donc pas à mesquiner sur ce point. Le gouvernement fédéral fait, dans le moment, sa large part; mais, il reste quelque chose pour les autorités provinciales. Une foule de lignes projetées sont d'ordre local; elles concernent plus une localité que le pays tout entier. Ici, c'est le gouvernement de Québec qui doit intervenir. Malheureusement, il n'est pas riche en argent et il lui faut toucher à ses autres ressources. Les terres publiques sont toujours là.

Nous savons l'objection d'un grand nombre qu'on ne doit pas aliéner le domaine national; mais, il ne faut pas exagérer ce sentiment patriotique. Si nous laissons dormir nos limites par exemple, nous serions comme l'avare qui tient ses sacs d'or dans la cave. Vaut autant ne pas avoir de ressources que de les laisser inexploitées.

La province d'Ontario, qui se développe à pas de géants, a compris cette vérité en inaugurant le système de subsides en terre pour stimuler la construction de chemins de fer. En quelques années, elle a affecté :

	Acres.
Au Grand-Tronc-Pacifique.	1,200,000
A l'Algonia Central.	1,400,000
A la Rive Nord et Manitoulines.	2,927,000
A la Baie du Tonnerre et Nipigon.	150,000
Total.	5,757,000

Les besoins de la politique ont bien suscité quelques critiques; mais, il est difficile de croire qu'Ontario n'est pas dans la bonne direction.

On nous dira que l'expérience de Québec n'a pas été des plus heureuses, puisque la Province a dû racheter ses terres. Mais, il ne faut oublier que les premières concessions ont été faites à des chemins de fer construits, presque tous, dans des régions colonisées. Les terres concédées étaient loin de leurs opérations. Elles étaient, pour ainsi dire, inutiles aux entreprises qu'elles étaient appelées à développer, puisqu'on ne pouvait les atteindre; et, elles gênaient, tout de même, le mouvement de la colonisation. Il n'en est pas de même aujourd'hui. Les chemins de fer qu'il nous faut doivent s'enfoncer dans les forêts vierges. Divers embranchements vers le Grand-Tronc-Pacifique et le Grand Nord s'imposent d'une manière évidente. Ces lignes donneront une valeur immédiate aux terres qu'elles ouvriront. Elles pourront en sortir le bois marchand et ouvrir de vastes champs à la colonisation. Les ouvriers mêmes qui travailleront à leur construction seront à même de se tailler des lots le long de la route qu'ils auront toute chance d'explorer avec soin. Chaque employé pourra, à la fin des travaux, se transformer en fermier.

Il y a plus. Les compagnies de chemins de fer, intéressées à faire valoir leur propriété en la vendant, et leur ligne, en y créant du trafic, se trouveront dans l'obligation de faire la chasse aux colons. Elles iront les chercher partout où il y en aura : en Europe, comme en Amérique. Elles deviendront nos agents les plus puissants.

Comme, après tout, ces concessions de terres ne seront qu'une infime partie de notre immense territoire, nous ajouterons énormément de valeur à la grosse proportion qui restera dans notre actif.

LE CONSEIL PRIVE ET LE DIMANCHE

Dernièrement, la Cour Suprême du Canada a décidé que l'observance du dimanche était de juridiction fédérale; mais, comme les provinces se croyaient lésées dans leurs attributions, le gouvernement d'Ontario a révoqué la question au Conseil Privé pour obtenir une décision indépendante et fiable.

Nous apprenons, ce matin, avec la plus grande surprise, que le Conseil Privé a refusé d'entendre la cause. C'est, pourtant dans ces cas, que son intervention est appréciée, puisqu'il s'agit d'interpréter le statut impérial qui a créé la Confédération. Nous acceptons volontiers ses décisions, même lorsqu'il siège sur le droit français de la Province de Québec qu'il ne connaît pas; il devrait, au moins, se prononcer sur les choses qu'il doit posséder au suprême degré. Il existe, certainement, dans le monde, une grande perplexité sur l'autorité qui doit régler l'observance du dimanche. Jusqu'au jugement de la Cour Suprême, nous étions convaincus que cette réglementation tombait dans le domaine de la police et appartenait aux provinces. Nous n'avons pas qualité pour mettre en doute l'opinion de notre plus haut tribunal; mais, il n'en est pas moins vrai que l'incertitude va continuer à régner sur ce point dans la fraternité légale.

Un de ces jours, le Conseil Privé, mieux inspiré ou composé d'autres hommes, consentira à régler la question.

LE GAZ

L'échevin Vallières, comme nos lecteurs le savent, a donné avis que dans trente jours, c'est-à-dire le ou après le onze août, il présenterait un règlement pour amender le contrat existant entre la ville de Montréal et la Compagnie du Gaz "Algonia" la Montreal Light, Heat & Power Co.

Dans une entrevue donnée à "La Presse", au lendemain de son avis de motion, le Président de la Commission des Finances exposa les modifications qu'il voulait apporter au contrat pour amener la réduction du prix du gaz, modifications basées sur le système en force à Toronto.

"The Canadian Municipal Journal", organe officiel de l'Union des Municipalités Canadiennes, contient justement dans son numéro de juillet une étude sur les "Franchises publiques à Toronto", de laquelle nous reproduisons ci-dessous la partie se rapportant au gaz :

Notre compagnie du gaz fut incorporée par la Législature Provinciale en 1848. D'après sa charte, elle a pratiquement le droit, en tout temps, d'ouvrir, avec certaines restrictions, nos rues pour y poser ses tuyaux.

Ses dividendes, cependant, sont limités à 10 p. c. par an.

Sa charte a été amendée plusieurs fois, donnant à la compagnie la permission d'augmenter son capital. Finalement en 1887, sur une nouvelle demande d'augmentation du capital, actions de \$1,000,000 à \$2,000,000 il fut arrangé que les actions seraient vendues publiquement aux enchères et que le surplus obtenu au-dessus du pair serait ajouté au fonds de réserve dont le montant ne doit en aucun temps s'élever à plus de la moitié du capital émis par la compagnie; et si en aucun temps ce fonds de réserve s'élevait au-dessus de la moitié du capital, l'excédent serait appliqué à la réduction du prix du gaz aux consommateurs.

Il est permis à la compagnie de débiter un fonds pour le renouvellement du matériel et des bâtiments, auquel elle doit ajouter annuellement une somme égale à cinq pour cent de la valeur du matériel.

La Compagnie n'a jamais laissé monter sa réserve; c'est-à-dire pour cent de son capital, mais de temps à autres a réduit le prix du gaz qui, à présent, est de 50c le mille pieds cubes.

En 1904, la compagnie demanda à la Législature la permission de porter son capital à \$5,000,000. Profitant de cette demande la ville tenta d'obtenir une législation lui permettant d'acheter en bloc la totalité du stock lorsqu'il se rajouterait en vente. La Législature refusa ce pouvoir, mais accorda à la ville le droit d'acheter sur le marché, en non-

ceur avec les personnes désireuses d'acquiescer ce stock, après que les contribuables auraient endossé le principe de l'achat de ce stock.

Dans l'automne de 1904 la question de cet achat fut soumise au peuple et acceptée par une forte majorité. En vertu de ce règlement la ville a déjà décaissé favorablement une forte majorité. En vertu de ce règlement la ville a déjà acquis \$30,000 d'actions et le maire de Toronto est devenu directeur de la compagnie, jouissant des mêmes droits et pouvoirs que les autres directeurs.

Il n'y a, comme on le voit, aucun contrat entre la ville de Toronto et la compagnie du gaz; c'est la charte même de cette dernière qui régularise les rapports entre la compagnie et ses clients.

Grâce à la prévoyance des législateurs d'Ontario, le prix du gaz, qui était de \$1.20 en 1887, date de l'amendement régulateur, est aujourd'hui de 80c les 1,000 pieds, avec la perspective d'une prochaine réduction de 5c.

Les réductions ont eu lieu comme suit :

1887.		\$1.20
1890.		1.12½
1893.		1.05
1896.		0.90
1903.		0.80

A Montréal, nous payons une moyenne de \$1.10 depuis 1895 !

On comprend qu'un pareil résultat ait attiré l'attention d'un homme pratique comme l'échevin Vallières, et son désir de mettre ses collègues à même d'étudier, de juger et de se prononcer sur un système ayant amené, en seize ans, une réduction de 33 p. c. du prix du gaz.

Malheureusement Montréal n'est pas en face d'une compagnie fabricant du gaz seulement à l'aide d'un capital payé intégralement.

Notre ville se trouve en présence d'un monopole dont le capital a été mouillé dans des proportions considérables et l'échevin Vallières a cherché une combinaison protégeant à la fois les consommateurs du gaz et les porteurs de bonne foi de M. L. H. & P. Co. Il se propose donc de demander au Conseil de Ville d'offrir à la compagnie les conditions suivantes :

Prolongation de franchise de 25 à 30 ans ;
Réduction immédiate du prix du gaz à \$1.10 pendant 3 ans, puis à \$1.00 pendant les trois années suivantes ;

Limitation du fonds de réserve à 15 p. c. du capital-actions ;
Limitation du fonds de renouvellement du matériel à 1 p. c. ;
Limitation du dividende à 5 p. c. ;
Achat d'actions par la ville permettant au maire de siéger dans le bureau de direction.

Quand ces conditions — qui sont celles de Toronto, adaptées à la situation créée par l'eau de M. L. H. & P. Co. — quand ces conditions seront remplies tout le surplus sera divisé en trois parties égales entre la ville, les consommateurs et la compagnie.

C'est-à-dire que lorsque les profits nets permettront le service d'un dividende de 6½ p. c. la ville aura ½ p. c., les consommateurs, sous forme de réduction du prix du gaz, ½ p. c., et les actionnaires ½ p. c., leur 5 p. c., plus le ½ p. c., représentant le tiers du surplus.

Telles sont les grandes lignes de la réforme que l'échevin Vallières propose, nous avons tenu à les mettre sous les yeux de nos lecteurs avant d'en faire l'examen.

CHOSSES ET AUTRES

Un nouveau jeu vient de faire son apparition en Angleterre. Il vient des Indes où il porte le nom de "barat ka salta". Les Anglais l'appellent plus simplement : le jeu de la pluie.

Il consiste à parier sur la plus ou moins grande quantité d'eau qui doit tomber dans la journée. A cet effet, il y a sur la terrasse de beaucoup de maisons un réservoir muni d'un tuyau par lequel s'écoule le trop-plein des que l'eau a atteint une hauteur déterminée. Un pluviomètre à débordement, un avertisseur, quoi ! Il s'agit de deviner, le matin à quelle heure le réservoir débordera.

Ce jeu, qui ne semble pas, au premier abord, de nature à échauffer beaucoup les passions, a tellement de vogue parmi les indigènes, et les paris qu'il suscite ont causé tant de ruines et de misères, que le gouvernement anglais vient de se voir dans la nécessité de l'interdire.

Peut-être verrons-nous un de ces jours, le jeu de la "pluie" à Montréal. Tel quel, il nous paraît jusqu'à présent, justifier le vieil adage : "Enzeyeux comme la pluie".

JAPON ET RUSSIE

Malgré les différences qui existent entre ces deux nations, les souverains de la Karm Piana Co. de Yokohama, et de Saint-Petersbourg obtiennent de grands succès.

Layton Bros. sont à Montréal les représentants de la Karm Co. Entre-pôts, 144 rue Peel. 27-29-31

UNE DESAGREABLE MALADIE,

c'est la bronchite, surtout lorsqu'elle atteint son maximum d'intensité et affecte la forme aiguë; c'est alors seulement que vous prenez contre elle des mesures énergiques. Malheureusement beaucoup d'entre vous souffrent de bronchite chronique ne se rendent pas compte que celle-ci est non seulement une désagréable maladie, mais que, mal soignée, elle devient dangereuse; aussi ils laissent passer le temps et le mal s'aggrave alors qu'il est cependant si facile de le guérir en prenant les CAPSULES CRÉSOBÈNE. Les premières doses soulagent, la bronchite est, dès le début, repoussée, elle perd prise peu à peu et finit par disparaître. Les CAPSULES CRÉSOBÈNE ont toujours guéri et guériront toujours toutes bronchites, la vôtre y compris. Prenez-en donc.

En vente chez tous les pharmaciens, ou envoyées par la maille, sur réception du prix, 50 cents le flacon, en adressant à M. Arthur Déary, pharmacien, 1485 rue Sainte-Catherine, Montréal.

LA TÊTE VOUS DEMANGE-T-ELLE ?

Vos Cheveux Tombent-ils ?

Si le cuir chevelu vous démange, vous souffrez assurément de pellicules. Le germe des pellicules s'attaque à la racine des cheveux dont il sape la vie. Aucun remède de stimulant ou tonifiant les cheveux ne guérit des pellicules, parce qu'il ne tue pas le germe de la maladie. L'Herpicide de Newbro est la dernière découverte scientifique qui tue adroitement le germe des pellicules. Détruisez la cause, vous faites disparaître l'effet, tuez le germe et vous n'avez plus de pellicules, plus de chute des cheveux, plus de calvitie. Vendue par tous les principaux pharmaciens. Envoyez 10 cents en timbres-poste, pour échantillon, à The Herpicide Co., Detroit.

John Lewis, 3285 rue Sainte-Catherine; J. O. Quenneville, 1406 rue Sainte-Catherine; 491 rue Sainte-Catherine; 1295 rue Ontario et 397 rue Sainte-Antoine, et succursale à Hull, Québec, agents exclusifs.

REMEDÉ DU DR FRED DEMERS Pour les Femmes

Est le plus extraordinaire qui ait jamais paru pour donner des forces, rendre la santé et guérir toutes les maladies dont peuvent être affectées la femme et la jeune fille. Consultations gratuites de 2 à 4 heures p.m. par un des médecins les plus éminents de Montréal. Venez ou écrivez votre maladie à :

SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE, 157 rue Saint-Laurent, Montréal.

En vente partout. Prix : 50 cents la boîte ou 3 pour \$1.25. Envoyez sur réception du montant. 128-129-n-k

Quand vous voulez avoir des extraits de lettres, des extraits de billes, des extraits de comptes et des extraits de comptes, demandez à votre imprimeur le :

Windsor Mills Special Un superbe papier pour écrire 21x30

COMMON SENSE

Tue et détruit les Coquerelles et les Punaises. Meilleur marché et plus efficace que toute autre préparation. Chez tous les pharmaciens ou 881 rue Queen (Ouest), Toronto. 18-19-n-k

LES GENS SOIGNEUX

Aiment le THE BLUE RIBBON parce qu'il est en PAQUETS DE PLOMB HERMETIQUEMENT CACHETES, ne restant pas dans toutes sortes d'endroits comme les thés ordinaires à la livre.

Blue Ribbon

est étroitement surveillé de la PLANTATION A LA MAISON et plaît à tous. Il n'y a qu'un BON thé. C'EST LE BLUE RIBBON.



MESSIEURS !

IL VOUS EST OFFERT UNE CHANCE EXCEPTIONNELLE, AUJOURD'HUI

\$5.00 Achèteront un Complet de \$14

Ce n'est pas un habillement ordinaire, mais un habillement confectionné d'un drap superbe, de la façon la plus parfaite. \$10, \$12.50 et \$14, pour **\$5.00**

UNE VENTE GIGANTESQUE QUI SOULEVE L'ENTHOUSIASME

Peu importe comment nous pouvons vendre des habillements de cette saison, valant \$14 pour \$5.00. Ce qu'il importe de savoir c'est que nous les avons, mais il n'y en a pas pour bien longtemps.

500 HABILLEMENTS D'HOMMES, \$5.00

Tous les comptoirs ont été débarrassés pour y mettre ce lot énorme. Nous n'en avons jamais vendu de semblables à ce prix. Confectionnés de tweeds importés, clairs et forcés, garantis tout laine. Les modèles sont très variés, jolies raies et magnifiques carreaux, pour les temps chauds, et des modèles plus unis pour l'automne. Tous ont de superbes épaules et de jolis collets et revers, à parements simples et doublés du meilleur satin fermier. Valant \$10, \$12.50 et \$14, pour **\$5.00**

\$1.25 COSTUMES LAVABLES de GARÇONNETS **59c**

A MOITIÉ PRIX.

Voici une autre excellente occasion. Habillements de Garçonnetts à moins que moitié prix. Nous en avons 100 douzaines, en belle percale et en duck. Des douzaines de styles au choix et de toutes les dimensions. Quelques-uns sont à style russe et d'autres à style matelot. Toutes les couleurs, mais un seul prix **59c**

Ce n'est pas des lots de solde (job.) Nous continuerons cette Vente toute la Semaine Prochaine.

H. A. WILDER & CO.,

252-258 rue Saint-Jacques.

FAITES VOS AFFAIRES AVEC LES MARCHANDS QUI

CE COUPON VAUT UN REQU VERT AU COMPTANT QUAND PRÉSENTÉ AU BUREAU DE LA TRADERS ADVERTISING CO.

27 Juillet 1905. Seul coupon qui donne de la même date alloué à chaque personne

DONNENT DES TIMBRES VERTS

The Traders Advertising Co.

L'ANCIEN NUMERO 1835 RUE NOTRE - DAME

NOUVEAU NUMERO 259 RUE NOTRE - DAME.

Succursale de la Partie Nord, chez ARSENE LAMY

Angle des rues St Denis et Duluth

Succursale de la Partie Ouest, chez ADAM LAMY

3551-3561 rue Notre-Dame.

LA RÉCOLTE DANS LA PROVINCE

Suite de la première page

30. Les légumes, moyens; les pommes de terre, assez belle apparence.
40. Les fruits: belle et bonne apparence.
50. Le grand désir serait d'avoir de la pluie, un peu plus que par le passé.

SAINT-AGAPIT

La récolte du foin est, en général, n'est pas très bonne: les prairies de première année sont de la moitié moins que l'année dernière; dans les prairies de deux et trois ans la différence est un peu moins grande. Les cultivateurs prévoient que la récolte de foin sera un tiers de moins que celle de l'année dernière.

Tous les grains annoncent très bien, ainsi que les légumes; mais la récolte des fruits ne sera pas aussi bonne que l'année dernière; les gelées du printemps ont fait beaucoup de fleurs.

Du beau temps serait désiré pour la saison des foins.

ARTHADASKA

10. — La récolte du foin en ces cantons est très abondante cette année; la qualité en est supérieure et depuis nombre d'années n'a pas été aussi belle; la quantité en est grande et dépassera de beaucoup la moyenne des années ordinaires. L'ar rapport à la récolte de l'année dernière, la quantité sera un peu moindre.

20. — La récolte des grains s'annonce très belle; la paille est longue et est bien fournie; l'avoine sera sans doute belle et abondante. Le blé ne se cultive que très peu par ici, mais en revanche, on récolte beaucoup d'orge et de sarrasin, et ces deux sortes de grains s'annoncent très bien; les cultivateurs espèrent en avoir une récolte de plus abondante. Les pois ne semblent pas s'annoncer en quantité cette année.

30. — Les légumes promettent beaucoup et surtout les pommes de terre, et à moins que la rouille n'advienne par de trop grandes chaleurs, il est certain que la récolte des pommes de terre sera très abondante cet automne.

40. — Les fruits ne seront pas en grande quantité, cette année; la plupart des gens se plaignent que les arbres fruitiers ne rapporteront que peu.

50. — Quelques jours de chaleur suivis d'un bon pluie, puis ensuite une température modérée jusqu'à l'automne, c'est le désir de nos agriculteurs.

SAINT-ANNE DES PLAINES

La récolte du foin n'est pas aussi abondante cette année que l'an dernier, les prairies nouvelles sont assez belles, mais les vieilles prairies sont petites. On dit qu'il y a eu un quart de moins de foin cette année que l'an dernier, et le foin n'est pas aussi belle qualité.

L'avoine, l'orge, le blé, le sarrasin, le blé d'Inde sont très beaux, on compte avoir une grosse récolte.

Les pommes de terre sont assez belles; elles promettent de venir en assez grande abondance.

La récolte des fruits a été très petite cette année, ainsi que celle des framboises; si le temps le permet il va y avoir beaucoup de bleuets.

SAINT-JOSEPH DE LEVIS

10. — Il y a peu de foin; il y en aura moins que l'année dernière, la qualité en sera bonne.

20. — L'avoine s'annonce bien, et en abondance, ainsi que l'orge, le sarrasin; il ne se cultive pas de blé d'Inde; les pois sont beaux et de bonne apparence.

30. — Les légumes s'annoncent assez bien. Quant aux pommes de terre, les cultivateurs espèrent beaucoup, plus que l'année dernière, car la température se comporte bien pour ces légumes.

40. — Il y a eu beaucoup de fraises et autres fruits.

50. — Nous désirons un peu de pluie, car la pluie se fait rare.

METHUEN'S MILLS, QUE.

No 1. — La récolte du foin est de 1/2 de moins que l'année dernière dans cette localité.

No 2. — La récolte de grains a très belle apparence, malgré la grande sécheresse des mois de juin et juillet. Les dernières pluies ont fait un grand bien; l'avoine sera bonne et rendra beaucoup.

No 3. — Les patates en générale ont une belle apparence; avec un peu de pluie à présent la récolte sera abondante. Très peu de fruits sont cultivés ici; les grosses gelées du mois de mai ont fait un grand tort.

Un peu de pluie de temps en temps ferait beaucoup de bien au grain en général, quoique pour le temps de la fenaison on pourrait s'en dispenser.

ADAMSVILLE, QUE.

Foin: récolte aussi abondante que l'année dernière, et qualité beaucoup supérieure.

Grains: avoine, belle et abondante, blé, moyen; orge, bon; blé d'Inde, variable, bon, moyen et médiocre. Sarrasin et pois, peu semés.

Légumes: les pommes de terre, excellentes; autres légumes, belle apparence.

Fruits: pommes, moyennes; prunes et poires, très peu. Petits fruits, bonne récolte.

La température désirée, temps chaud, pluie moins fréquente.

BAIE SAINT-PAUL

La récolte du foin est en dessous de la moyenne. La sécheresse que nous avons eue au commencement de la saison a beaucoup nui.

La récolte des grains, tel que l'avoine, le blé, l'orge, le sarrasin, les pois va être bonne.

Les légumes ont aussi bonne apparence.

Le peu d'arbres fruitiers que nous avons dans notre district promettent une récolte moyenne.

Nous désirons un peu plus de pluie pour finir la saison.

SAINT-RAPHAEL

La récolte du foin ne sera pas très abondante, cette année, elle sera inférieure à celle de l'année dernière d'un tiers. Le mil et le trèfle en forment la grande partie.

La récolte des grains sera aussi médiocre à cause de la sécheresse. Avoine, blé, orge, sarrasin, mais, pois, tous ces grains promettent une moisson relativement peu considérable.

Les légumes, en général, ont belle apparence. Les pommes de terre surtout.

Les fruits sont beaux et abondants. Un peu de pluie de temps en temps favoriserait beaucoup leur croissance.

ALEXANDRIA, ONT.

La récolte de foin, cette année n'est pas aussi bonne que l'an dernier, à cause du printemps si froid, que nous avons eu; ce qu'il y a de très bon.

Quant à la récolte des grains, elle est beaucoup supérieure à celle de l'an dernier; le blé, l'orge, le sarrasin sont

bien meilleurs que l'an dernier. Quant aux patates, elles paraissent être très bonnes.

Les fruits promettent aussi être très beaux.

ACTON VALE

La récolte du foin est abondante par ici; il y a un tiers de plus que l'an dernier et d'excellente qualité. Les cultivateurs disent que l'on ne peut désirer mieux; il en est de même dans tous le township d'Acton.

La récolte du grain s'annonce à merveille; le blé, l'avoine, les pois, l'orge, le blé d'Inde, les patates, tout s'annonce pour le mieux.

Les fruits sont en abondance. Si la température continue à être belle nous aurons une belle récolte.

SAINT-GILLES

10. La récolte du foin n'est pas aussi abondante que l'année dernière, elle est d'environ 90 pour cent. Le mil a souffert le plus, de sorte que la qualité est un peu inférieure; mais le trèfle et le foin sont plus fermes, ce qui compense la perte sur la quantité.

Il est difficile d'estimer la quantité, mais c'est l'opinion générale qu'on récoltera suffisamment pour les besoins de la paroisse.

20. La récolte des grains est on ne peut plus belle.

De blé, nous n'en sèmons guère. L'orge commence à être cultivée et a bonne apparence.

Le sarrasin est en fleurs et est beau. On ne sème qu'un peu de blé d'Inde dans les jardins pour manger en vert. Il a souffert un peu du froid au commencement de la saison, mais les chaleurs de la dernière quinzaine lui ont fait du bien.

Les pois ne sont semés ici que par trois ou quatre cultivateurs; ils ne se plaignent pas. L'avoine est belle, mais en générale la paille sera courte.

Le blé de semence est cultivé par les cultivateurs, mais les pommes de terre, sont comme le reste des récoltes, magnifiques jusqu'à présent.

Le blé de semence est cultivé par les cultivateurs, mais les pommes de terre, sont comme le reste des récoltes, magnifiques jusqu'à présent.

Le blé de semence est cultivé par les cultivateurs, mais les pommes de terre, sont comme le reste des récoltes, magnifiques jusqu'à présent.

Le blé de semence est cultivé par les cultivateurs, mais les pommes de terre, sont comme le reste des récoltes, magnifiques jusqu'à présent.

Le blé de semence est cultivé par les cultivateurs, mais les pommes de terre, sont comme le reste des récoltes, magnifiques jusqu'à présent.

Le blé de semence est cultivé par les cultivateurs, mais les pommes de terre, sont comme le reste des récoltes, magnifiques jusqu'à présent.

Le blé de semence est cultivé par les cultivateurs, mais les pommes de terre, sont comme le reste des récoltes, magnifiques jusqu'à présent.

Le blé de semence est cultivé par les cultivateurs, mais les pommes de terre, sont comme le reste des récoltes, magnifiques jusqu'à présent.

Le blé de semence est cultivé par les cultivateurs, mais les pommes de terre, sont comme le reste des récoltes, magnifiques jusqu'à présent.

Le blé de semence est cultivé par les cultivateurs, mais les pommes de terre, sont comme le reste des récoltes, magnifiques jusqu'à présent.

Le blé de semence est cultivé par les cultivateurs, mais les pommes de terre, sont comme le reste des récoltes, magnifiques jusqu'à présent.

Le blé de semence est cultivé par les cultivateurs, mais les pommes de terre, sont comme le reste des récoltes, magnifiques jusqu'à présent.

Le blé de semence est cultivé par les cultivateurs, mais les pommes de terre, sont comme le reste des récoltes, magnifiques jusqu'à présent.

Le blé de semence est cultivé par les cultivateurs, mais les pommes de terre, sont comme le reste des récoltes, magnifiques jusqu'à présent.

Le blé de semence est cultivé par les cultivateurs, mais les pommes de terre, sont comme le reste des récoltes, magnifiques jusqu'à présent.

Le blé de semence est cultivé par les cultivateurs, mais les pommes de terre, sont comme le reste des récoltes, magnifiques jusqu'à présent.

Le blé de semence est cultivé par les cultivateurs, mais les pommes de terre, sont comme le reste des récoltes, magnifiques jusqu'à présent.

Le blé de semence est cultivé par les cultivateurs, mais les pommes de terre, sont comme le reste des récoltes, magnifiques jusqu'à présent.

Le blé de semence est cultivé par les cultivateurs, mais les pommes de terre, sont comme le reste des récoltes, magnifiques jusqu'à présent.

Le blé de semence est cultivé par les cultivateurs, mais les pommes de terre, sont comme le reste des récoltes, magnifiques jusqu'à présent.

Le blé de semence est cultivé par les cultivateurs, mais les pommes de terre, sont comme le reste des récoltes, magnifiques jusqu'à présent.

Le blé de semence est cultivé par les cultivateurs, mais les pommes de terre, sont comme le reste des récoltes, magnifiques jusqu'à présent.

MAISON GAREAU

Vente du Vendredi

SACRIFICE EXTRAORDINAIRE

Lisez Bien

250 robes de matin, couleurs assorties, valant \$1.25. Demain. 50c
5,000 verges de broderie, 5 et 6 pouces de largeur, valant 10c. Demain. 5c

600 verges de mousseline bien marin, mauve et paille, avec pois, aussi quelques patrons dans les fleurs, valant 12c. Demain. 5c

500 doz. d'Essuie-mains 250 doz. blancs honeycomb, valant 5c. Vendredi. 2 1/2c
250 douzaines pure toile, 31 x 18, valant 12c. Vendredi. 8c

700 verges de mousseline de fantaisie, valant de 10c jusqu'à 20c. Vendredi. 7 1/2c

875 verges d'indienne à chemise ou blouse, 36 pouces de largeur, valant 12c. Vendredi. 8c

25 costumes en alpaga noir, valant \$6.00. Tout ce qu'il y a de plus nouveau. Pour Vendredi. \$3.25

1,000 verges de belle flanelle blanche, valant 10c. Spécial, vendredi. 5c

25 douzaines de bas de cachemire, pour enfants. Grandeurs, 4 1/2, 5, 5 1/2, 6. Valant 20c et 25c, pour. 10c

10,000 verges d'insertions et broderie, valant 3c, 4c et 5c. Vendredi. 1c

500 boîtes de surprises. Toutes sortes de marchandises utiles. Vendredi. 5c

Plus en vogue que jamais nos habillements de tweed à ordre à \$10

Tous nos chapeaux pour dames sacrifiés à moitié prix.

Table No 1, valant 75c. Vendredi. 19c
Table No 2, valant \$1.00. Vendredi. 25c
Table No 3, valant \$1.25 à \$2.00, pour. 50c

Voyez notre comptoir de madras à 1, 2, 3 et 5c. Ça vaut la peine.

Rug en tapis de laine, 3 x 2 1/2. Valant \$5.00. Vendredi. \$2.99

Rugs en tapis de laine, 3 x 3, valant \$7.00, pour. \$3.99

Demain, nos coupons de prélat. Valant de 25c à 35c. Votre choix à. 15c

800 habillements pour garçons, dans les Nos 23, 24, 25 et 26. Ces habits sont des lignes brisées; la balance, demain, à. 99c

500 pièces de ruban tout soie, couleurs diverses. Nos 5 et 9, valant 5c et 8c. Vendredi. 2c

500 pièces de ruban tout soie, couleurs diverses. Nos 9, 16 et 30. Valant de 10c à 25c. Vendredi. 5c

10 douzaines de belles blouses en soie japonaise, garnies en insertion. Valant \$3.00. Vendredi. \$1.49

Les prix plus haut mentionnés sont sans contredit épouvantables de bon marché, et ne sont garantis que pour le temps que durera chaque ligne. Venez de bonne heure.

Demain Vendredi, sera distribué GRATIS un Patron de Robe, Blouse ou Manteau, à quiconque fera l'achat d'un de ces Vêtements à la verge, à nos comptoirs.

Portes ouvertes à 8 heures—Fermées à 9 heures

MAISON GAREAU

471 RACHEL

Succursale: 2193 rue Saint-Laurent. X

moins que l'année dernière; qualité, bonne.

20. — La récolte des grains n'a pas belle apparence; sécheresse très longue; beaucoup de grain a été brûlé par le soleil.

30. — Les pommes de terre sont belles en apparence.

40. — Les fruits ne se cultivent pas ici.

50. — Si on avait de la pluie de temps à autre d'ici à la fin de la saison la récolte des grains et légumes serait assez bonne.

La société de Beurrerie, est à construire une nouvelle beurrerie sur un plan moderne pour remplacer la vieille construite il y a nombre d'années.

Les produits se vendent assez bien les demandes pour le beurre de Beurrerie sont grandes.

CHAUDIERE JONCTION

Foin est en abondance et sera d'un tiers de moins que l'année dernière.

Il y a très peu de foin de première qualité; nous pouvons le classer au No 2 en général.

Le sarrasin et l'avoine s'annoncent assez bien, mais en générale la récolte ne sera pas aussi abondante que l'année dernière, à cause de la sécheresse du mois de juin.

La culture des autres grains ne se fait pas ici.

Les pommes de terre promettent beaucoup et la récolte sera à peu près la même que l'année dernière.

Il faudrait un temps variable dans le mois d'août et un temps plutôt sec que pluvieux dans le mois de septembre.

ST ANSELME ABBE, DANS LES COMTES DE HUNTINGDON ET CHATEAUGUAY

La récolte de foin l'emporte d'un quart en abondance sur celle de l'année dernière. Il sera récolté cette année plusieurs milliers de tonnes de foin de bonne qualité. Nous n'avons pas ici ce qu'on appelle la pauvre qualité de foin.

Nous aurons si peu de blé qu'il est inutile d'en mentionner la récolte. L'avoine, l'orge, le sarrasin, le blé et les fruits annoncent une récolte abondante.

Il en est ainsi pour les légumes et principalement les patates qui promettent beaucoup.

En général la récolte de pommes

LAWNS DE COULEURS

Jolis Lawns de couleurs imprimées dans une belle variété de nuances foncées et claires. Valant de 8 à 10 a.m. Chacun. En vente de 8 à 10 a.m. La verge.

4c

LINON VICTORIA

Coupon de beau Linon Victoria Blanc 36 x 40 pouces de large, longueur de 2 1/2 verges. De 8 à 10 a.m. La verge.

5c

DRAP CANEVAS

Le Drap Canevass très fashionable cette saison, un seul tissu léger ajouré comme du matériel à effet corde. Un mètre en vue des vitrines vous montre l'effet de ce joli matériel, valant 35c. En vente vendredi, la verge.

13 1/2c

COUPONS DE TWEEDS

Coupons de Tweed tout laine, coupons conviennent pour rapicapes, toutes longueurs, de 8 à 10 a.m. le morceau.

2 1/2c

SAVON FAIRY

Savon Flottant Fairy, pouvant servir soit pour le Bain ou Toilette, le morceau.

3 1/2c

D'INTELLIGENCES ET INSERTIONS

Valenciennes et Torchons, assortis de largeur, valant, régulier, de la verge.

2 1/2c

CHIFFONS ET NETS

La balance de notre grosse récente constatation, valant jusqu'à 40c. la verge.

3c

BAS POUR ENFANTS

Bas Noirs pour enfants, à côtes 1-1 garanti de couleur, pieds sans couture, talons et bouts de pieds doubles, 25c la paire. La paire.

10c

Couvertures de Pots de Fleur

Très bien décorées de fleurs, dessin Chaucure.

7 1/2c

Belles Jarretières Elastiques pour Dames

unies ou de fantaisie, régulier 25c.

19c

JARRAS A CONFITURES

Masse Crows Grandeur, 1 chopine avec bandes élastiques et couvercle en verre, 75c la doz.

55c

ASSIETTES BLANCHES

Assiettes en bon pierre, Anglaise de toutes les grandeurs, régulier, 60c la doz. Chaucure.

3c

EPOUSSETTES

Epoissettes en bonnes plumes de dinde, manche de 14 pouces. Régulier 25c. Chaucure.

15c

SAINT-AGATHE DES MONTS

La récolte du foin chez nous sera médiocre. Les gelées d'ici à la fin de printemps en sont la principale cause. La récolte du foin sera à peu près égale à celle de l'année dernière. Les cultivateurs d'ici seront encore dans la nécessité de recourir au foin d'ailleurs.

Le mil est le foin que l'on récolte le plus ici. La récolte des grains en générale s'annonce assez bien. L'avoine est belle et promet un bon rendement. L'orge est aussi très belle ainsi que le sarrasin.

On ne cultive guère le maïs dans cette localité ainsi que les pois. D'autre part les légumes, et principalement les pommes de terre sont magnifiques. Il va y avoir une excellente récolte de pommes de terre. Ce sera une bonne aubaine pour nos cultivateurs. Quant aux fruits, il n'y a rien de très bon, vu la triste condition climatérique de notre place. Les gelées y sont trop fréquentes au printemps et même en été. Les arbres fruitiers y vivent avec beaucoup de difficultés. Pour ce qui concerne la température, notre population désirerait un peu plus de sécheresse à l'avenir.

COATICOOK, QUE.

En réponse à votre demande concernant la récolte, je dois vous dire que pour les townships de Barnston, Comp-ton, Barford qui sont voisins de la ville de Coatikoock, la récolte promet d'être bonne. Le foin est abondant, de première qualité et le rendement sera supérieur à l'an dernier; la moyenne sera de trois tonnes à l'acre. On cultive peu les grains dans notre contrée; l'avoine, le blé, l'orge, et le sarrasin sont abondants; mais le blé d'Inde est en inférieure aux années précédentes. Les pommes de terre sont belles et

SAINT-ANGELE DE LAVAL

Foin, abondant; grain, récolte sans pareille; pommes de terre et légumes aussi.

SAINT-CHARLES, RIV. RICHELIEU

La récolte du foin est aussi belle que celle de l'an dernier; la qualité est très bonne sur le bord de l'eau; elle est bonne dans les concessions. 20. La récolte du grain s'annonce excellente; l'avoine est belle et abondante, ainsi que les autres grains. 30. Les légumes promettent beaucoup. 40. Les fruits sont abondants. 50. Nous désirons du beau temps.

BUCKINGHAM

Les rapports au sujet de la prochaine récolte sont assez encourageants. Quoiqu'il y ait eu de la sécheresse au printemps, elle a été trop tardive, et la saison de 1905, un été trop tardif, durant les trois ou quatre

BUCKINGHAM

Les rapports au sujet de la prochaine récolte sont assez encourageants. Quoiqu'il y ait eu de la sécheresse au printemps, elle a été trop tardive, et la saison de 1905, un été trop tardif, durant les trois ou quatre

BUCKINGHAM

Les rapports au sujet de la prochaine récolte sont assez encourageants. Quoiqu'il y ait eu de la sécheresse au printemps, elle a été trop tardive, et la saison de 1905, un été trop tardif, durant les trois ou quatre

ESSUIEMAINS A VERRE

Bons essuie-mains à verre de pure toile, carrés, de 8 à 10 a.m. Chacun. En vente de 8 à 10 a.m. la verge.

3c

Soies Taffetas Noires

La Fabrique de Lyon, la soie et la recherche pour robes, jupes et Dénouements. En vente de 8 à 10 a.m. la verge.

25c

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

Le Transcontinental—M. R. L. Borden se fait construire une maison à Hull. —Nos ministres en voyage—Les repas dans les restaurants—A la Commission des Chemins de fer—Incendie à Angers—Restitution—La pêche au hareng—M. John Fraser nommé auditeur général—Nos voies d'eau limitrophes—Incendie à Danford—Le boxeur Allen en prison—Tribulations d'un hôtelier de Hull.

Qu'importe le correspondant régulier de LA PRESSE, Ottawa, 27. —Le gouvernement fédéral a reçu une communication de la Chambre de Commerce d'Italia, protestant contre la demande de la défection de Fredericton, N. B., au sujet du tracé du chemin de fer Transcontinental.

—M. L. R. Borden, chef de l'Opposition, a acheté de M. D'Arcy McNamee, un lot sur l'avenue Laurier, près du Parc Strathcona, au prix de \$3,250. L'on. M. Borden s'y fera construire une maison sous peu.

—L'hon. M. Emmerson, Ministre des chemins de fer, partira cet après-midi pour les Provinces Maritimes, en compagnie de M. Butler, sous-ministre. M. Emmerson et Butler feront d'abord l'inspection du chemin de fer de la Baie du Prince-Edouard.

—Je crois que les derniers députés à quitter la capitale sont MM. Walter Scott, du Nord-Ouest, et J. H. Lamont, de la Saskatchewan, qui sont retournés hier dans leur famille.

—Sir Frederick Borden et l'hon. M. Fielding sont partis hier soir pour la Nouvelle-Ecosse. Sir Richard Cartwright est revenu hier de Kingston, où il a passé quelques jours au sein de sa famille.

—M. Honoré Gervais, député de la division Saint-Jacques, de Montréal, est venu ici hier pour rencontrer les officiers du gouvernement au sujet de la mise à exécution de la loi abolissant les timbres de commerce.

—Il y a quelques temps, les restaurateurs d'Ottawa, formés en association, ont annoncé une hausse de 25 p. cent, dans le prix des repas, et comme il faut que l'union fait la force, les restaurateurs ont annoncé une nouvelle hausse de 20 p. cent, dans le prix. Il faut avouer qu'aux anciens prix — 15c le repas — le négociant n'était guère payant.

—La Commission des Chemins de fer a rendu jugement dans la cause entre les Cies du Grand-Tronc et du Pacifique, qui ont gagné, au sujet de la croisée des lignes de ces compagnies à London, Ontario. Le jugement oblige le Grand-Tronc à fournir à l'accommodation du fret du Pacifique Canadien ou de toute autre compagnie moyennant 3c par 100 livres ou un maximum de \$5.00 par carreau.

—Une dépêche de L'Ange Gardien, (Angers), conté de Labelle, annonce la destruction complète par la foudre de l'habitation et des dépendances de M. J. Gobeil, cultivateur, père du malheureux dont l'épouse est disparue il y a une couple de mois, dans des circonstances mystérieuses qui ont fait croire à un suicide.

—Le gamin qui a volé une montre l'autre soir dans un magasin de la rue Bank a eu peur des conséquences de son acte, et il a fait des aveux à son père qui a rendu l'objet volé.

—Le département de la Marine et des Pêcheries a décidé de continuer à Yarmouth, N. E., la série d'expériences pratiques pour l'emballage du hareng destiné à l'exportation. Grâce à cet encouragement, les pêcheurs de Canso ont pu l'an dernier vendre leur hareng \$15 le quart au lieu de \$7.

—M. John Fraser, comptable du département des finances, est nommé Auditeur général pour remplacer M. J. Lorne McDonald qui prend sa retraite après 27 ans de services. Comme nous l'avons déjà dit, la nomination de M. Fraser était décidée depuis quelques temps; mais elle n'a été faite qu'après la réunion du cabinet.

—La commission internationale des eaux limitrophes ne s'ouvrira pas avant septembre prochain; mais divers sous-comités sont nommés pour étudier certaines questions qui ont trait aux limites sur les lacs de l'ouest. Les sous-comités feront rapport à la prochaine réunion de la commission à Buffalo, le 11 septembre.

—Une dépêche de Danford, près de Karuzahua, dans le comté de Wright, annonce que l'habitation de M. Higgins a été incendiée, et que la famille de M. Higgins a failli périr dans les flammes. On ne connaît pas l'origine de l'incendie, lequel a causé pour \$2,000 de dommages, sans assurances.

—Alf. Allen, l'ancien boxeur bien connu des amateurs de la métropole, a été condamné à six mois de prison pour vagabondage sur une plainte portée en correctionnelle par son père. Allen qui est marié et père de famille refuse de travailler, et il s'est adonné à la boisson.

—Auguste Demours, de Hull ci-devant propriétaire de l'hôtel Crown, rue Roboul, a été arrêté sur "capias", par le grand comissaire Groulx. Il appert que Demours, qui est en faillite, n'aurait pas donné à ses créanciers un véritable état de ses affaires. Il a passé la nuit et l'avant-midi dans une cellule de la prison. Il a été remis en liberté provisoire moyennant un cautionnement de \$3,000.

Damours est le même dont l'établissement a été visité par le feu trois fois en six semaines de temps le printemps dernier. De plus il a perdu sa femme à la suite d'une action en séparation de corps et de biens.

ARME A FEU

Enfant blessé par son jeune frère.

On nous rapporte de Saint-Amand, P. Q., qu'un accident regrettable s'est produit cette semaine sur l'île Dubreuil, à quelques verges du village.

La famille de M. Olivier Dupuis, maître de poste de Sainte-Croix, et frère du député de Châteauguay, M. F. X. Dupuis, y passe les vacances de l'été.

Il paraîtrait qu'un jouet avec une petite carabine, une des jeunes enfants aurait blessé son jeune frère. La blessure n'est pas grave nous dit-on.

Guérison Merveilleuse du Cancer!

Pas de douleur, Pas d'empêchement, Pas de traitement constitutionnel à la maison. Ecrivez pour des informations.

VITALIA REMEDIES CO.

Chambre 2

577 rue Sherbourne, Toronto, Ont.

L'impureté du Sang

Peut être guérie rapidement



MR. ELZ BEAUCAGE

Je certifie avoir fait usage du VIN SAINT-MICHEL, et avoir constaté par moi-même que c'est un tonique excellent pour toutes les maladies provenant de l'impureté du sang et de toute autre faiblesse quelconque. Lorsque je commençai à faire usage de ce puissant tonique, je souffrais depuis 10 ans de faiblesse de cœur et c'est un ami qui me conseilla le VIN SAINT-MICHEL. Je suis heureux de certifier qu'après en avoir pris douze bouteilles, j'ai été complètement guéri.

ELZEAR BEAUCAGE,

Bureau Julien,

Comté Portneuf, P. Q.

Monsieur Joseph P. Archambault, de

Saint-Antoine, comté de Richelieu, P. Q.,

écrit :

"J'ai souffert pendant des années de faiblesse et de débilité, j'étais le plus malheureux des hommes. Suivant l'avis de mon médecin, j'ai pris le VIN ST MICHEL. Je puis certifier que cet excellent tonique m'a rendu la santé, qui est le plus appréciable des trésors."

Madame Tréfié Blais, de Sainte-Ém

de l'Énergie, P. Q., écrit :

"J'ai une confiance illimitée dans le VIN ST MICHEL, jamais il ne m'a déçue. Je le recommande donc aux personnes faibles, puisqu'il leur fournit le moyen le plus simple de recouvrer la santé."

Madame Narcisse Paré, de Blue Is

land, comté de Cooke, Illinois, États-

Unis, écrit :

"Si toutes les personnes faibles connaissaient le bien que peut faire une bouteille de VIN ST MICHEL, elles hésiteraient pas un seul instant à s'en procurer."

Polvin, Wilson et Cie, 529 rue Saint-

Paul, Montréal, sous agents pour l'A-

mérique du Nord.

Eastern Drug Store, 14 Fulton St.,

Boston, Mass., dépositaires pour les

États-Unis.

TEMOIGNAGES D'ESTIME

Rendus à M. et à Mme A. Proven-

cher, à l'occasion de leurs noces

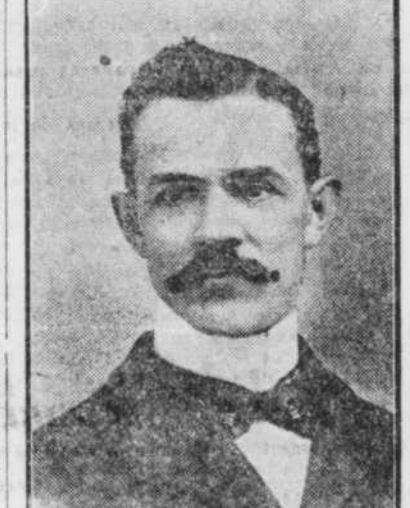
d'argent.

Il y a vingt-cinq ans aujourd'hui, M.

Adolphe Trévencher, marchand-tailleur

de la rue Sainte-Catherine, conduisant

à l'autel, Mlle Rosine Boyer. La bène-



M. Adolphe Trévencher, qui célébrera le

vingt-cinquième anniversaire de son

mariage, le 27 du courant.

diction nuptiale a été donnée par le

curé de l'église Saint-Joseph, d'alors.

M. et Mme Provencher, dont l'amabilité

et la courtoisie sont bien connues,

ne tarderont pas à se faire un cercle

nombreux d'amis distingués. Ceux-ci

n'ont pas voulu laisser passer le vingt-

cinquième anniversaire de cet acte si

important dans la vie de l'heureux cou-

ple, sans lui témoigner toute l'estime

qu'ils ont pour lui.

A l'occasion de leurs noces d'argent,



Mme Adolphe Trévencher, (née Rosina

Boyer), qui célébrera le vingt-cinqui-

ème anniversaire de son mariage, le 27

du courant.

Une fête grandiose a été organisée pour

ce soir, à leur honneur, dans le sa-

lon, du club de chasse à Courbe Cana-

dien, dont M. Provencher est l'un des

membres.

Des huit enfants nés de cette union,

six sont encore vivants. Ce sont :

Edgar, Ernestine, Lucienne, Aline, Bé-

atrice, et René.

Nos félicitations à l'heureux cou-

ple, et nos vœux pour sa prospérité.

Les Commandes par la Maille sont Exécutées avec soin.

DUPUIS FRERES

Nos Magasins sont fermés tous les soirs à 6 heures excepté le Samedi.

MOUSSELINES BLANCHES

A PRIX REDUITS

Pour notre Vente de Juillet

C'est la balance des lignes déjà annoncées à 10c, 12c, 15c et 18c, comme valeurs exceptionnelles. Pour écouler promptement la balance de ces différentes lignes nous offrons notre mousseline de fantaisie blanche annoncée à 18 et valant 65c POUR LA VERGE..... 12c

LES LIGNES ANNONCEES à 12c et 15 sont maintenant REDUITES LA VERGE A..... 10c

NOTRE LIGNE DE 10 CENTS, REDUITE A..... 7c

ROBES BLANCHES

Patrons importés, en linon blanc avec volant de broderie, et rangs d'insertion de broderie et de dentelle Valenciennes. Ces riches marchandises sont MAINTENANT OFFERTES A 50 P. C. DE REDUCTION.

GARDE-POUSIERE EN SOIE ECRUE, OU SOIE JAPONAISE. Nous les avons vendus à \$12.00 et \$15.00; aujourd'hui le choix sur ce qu'il en reste à..... \$8.00

JUPES DE ROBES BLANCHES, OU BLANC AVEC POIS DE COULEURS

JUPES EN PIQUE BLANC, JUPES EN CANEVAS BLANC, AUSSI JUPES EN TOILE, maintenant offertes à moitié prix.

BRODERIES LARGES SUR LINON OU MOUSSELINE

POUR JUPONS, JUPES DE ROBES OU LINGERIE

Une certaine quantité de ces broderies mesure 24 pouces de largeur; il y en a d'autres ayant jusqu'à 45 pouces de largeur; c'est la balance de notre stock régulier que nous offrons aux réductions qui suivent : Broderies valant de 75 cents à \$1.50, maintenant offertes à 49c et..... 65c

INSERTIONS DE BRODERIE SUR MOUSSELINE DE TOILE (Pine-apple Cloth) — Ces insertions "All-over" nous arrivent par longueurs pour blouses, 4 1/2 verges. Elles sont de différents dessins plus ou moins ajourés — marchandises que nous avons vendues \$2.00 et même \$3.00 la verge. VOTRE CHOIX MAINTENANT SUR CE LOT, EN PRENANT UNE LONGUEUR DE 4 1/2 VGS, A LA VERGE..... 49c

BRODERIE BLANCHES SUR LINON, dessins ajourés, pour lingerie—largeur 16 à 18

pouces, prix, la verge 25c, 30c, 40c et..... 45c

TISSUS LAVABLES POUR COSTUMES ET BLOUSES

A MOITIE PRIX

ZEPHIRS DE FANTAISIE, mélange de blanc avec rouge, bleu ou rose, valant 20c pour

TOILE A COSTUME, mélange de blanc avec vert, rose, gris fer, bleu marin, valant 25c

pour..... 15c

GAZE CORDONNET, écrue, avec rayures "effet de ruban" bleu, vert, rose et ciel, va-

lant 52c pour..... 10c

BRILLANT DE FANTAISIE "Charmion" rayé de vert, bleu ou rose, sur fond gris, va-

lant 20c pour..... 10c

MOUSSELINES DE FANTAISIE, différents dessins sur fond bleu, rose, mauve, rouge et

bleu royal, valant 12c pour..... 8c

MOUSSELINES DE FANTAISIE, balances de lignes prises dans notre stock régulier, va-

leur de 20c, 25c et 35c, réduites à..... 13c

VAISSEAU EN ACIER EMAILLÉ POUR LA CUISINE

Et nos Prix de Juillet



AU SOUS-SOL

GRANDS CANARDS émaillés, 8 pintes, prix spécial..... 48c

THIERES ET CAFETIERES en émail, 1, 2 et 3 pintes..... 17c

THIERES ET CAFETIERES en émail, 4, 6, 8 et 10 pintes..... 35c

SOUPIERES en acier émaillé, 1 pinte 15c, 2 pintes 20c, 8 pintes 55c, 14 pintes..... 75c

PLATS à vaisselle émaillés..... 40c et 50c

BOLS A MAINS en émail..... 10c et 12c

CANISTRES émaillés pour le lait, 1 chopine 18c, 1 pinte 20c, 1 gallon..... 40c

PLATS en acier blanc émaillé pour la viande, 8 et 12 pouces..... 10c

PLATS A PUDDING émaillés, oblongs, 8 et 11 pouces..... 10c

ASSIETTES émaillées, 7 pouces, 4c, 9 pouces 5c, 10 pouces..... 7c

BOUILLOIRES émaillées pour le poisson, 20 x 24 pcs, valant \$2 et \$2.25. Prix spécial..... 85c

VASES DE NUIT émaillés blanc..... 15c et 21c

FORTE-JOURNAUX..... 14c et 25c

SECHOIRS EN SOIS—sept (7) branches..... 7c

DUPUIS FRERES

Le Grand Magasin

Départemental de l'Est

1571 A 1589 RUE STE CATHERINE, CITÉ.

INCENDIE A NICOLET

La maison de M. Joseph Roy de-

vient la proie des flammes.

Qu'importe le correspondant régulier de LA PRESSE

Nicolet, 27. — Lundi dernier, entre

dix et onze heures de l'avant-midi, une

brigade de pompiers a été appelée

chez M. Joseph Roy, dans le quartier

No 3 de cette ville, pour contrôler un

incendie qui menaçait de devenir très-

désastreux.

L'origine de l'incendie est inconnue,

mais il appert que les enfants qui s'a-

maisaient dans une chambre au second

étage de la maison auraient pu mettre

1 feu en fumant ou en jouant avec des

allumettes. Le feu se communiqua vite

à l'étage supérieur et de là à la cou-

verture. Heureusement que nos pom-

piers arrivèrent à temps, et par un

travail très-efficace, purent contrôler

l'incendie qui avait déjà pris des

proportions alarmantes. On estime es dom-

mages à environ \$300. Une partie des

apertes sont couvertes par l'assurance.

UNE NOUVELLE LOI

TEXTE DE LA LOI IMPOSANT

LES TRANSFERTS DE BOURSE,

ETC.

5 Édouard VII, Chapitre 15. Loi imposant une taxe sur les transferts d'actions, de bons, d'obligations et d'actions-obligations. Sanctionnée le 20 mai 1905.

SA MAJESTÉ, de l'avis et du consente-

ment du Conseil législatif et de l'Assem-

blée législative de Québec, décrète ce qui

suit :

1. Pour subvenir aux besoins du service public, il est imposé, conformément aux

articles ci-dessous, une taxe sur toute ven-

te, transport ou cession faite ou mise à

effet dans la province d'actions — shares, — d'o-

bligations — debentures, — d'actions-obli-

gations — debentures — ou de bons

— bonds — émis par toute corporation ou

compagnie.

2. Cette taxe sera prélevée au moyen de

timbres adhésifs, frappés suivant les lois

de cette province, et posés en conformité

des dispositions des Statuts refondus

concernant les timbres, et suivant tout ar-

rêté en conseil passé ou qui pourra être

passé à ce sujet.

3. Le montant des timbres qui seront ap-

posés sera de deux centimes par chaque cent

nouveaux, en écrivant en outre, sur chaque

plastique et fraction de cent plastiques de la

valeur au pair des actions, obligations, ac-

tions-obligations ou bons vendus, transférés

ou cédés.

4. Dans le cas où la preuve de telle ven-

te, transport ou cession, constatera dans

une entrée faite dans un livre ou registre

tenu dans la province par la corporation ou

compagnie, les timbres seront apposés, au

moment de l'entrée, sur la page du livre ou

registre sur laquelle est faite l'entrée, aussi

près que possible de cette entrée.

Dans le cas où telle vente, transport ou

cession se fera par simple tradition ou re-

quies d'un certificat ou de la valeur, ou

lorsque le livre ou registre de la corporation

ou compagnie

FERME A 1 HEURE P.M. LE SAMEDI.
PRETS A COMMENCER LES AFFAIRES A 8 A. M. PRECISES.

N.H. Scroggie

Rues Ste Catherine, Université et Victoria.

VENTE DE RÉORGANISATION DES STOCKS

Les constructeurs envahissent tous les rayons du magasin—diminuant ainsi les occasions de chacun d'eux. La condensation des stocks est l'unique moyen de faire face aux conditions actuelles. Ainsi, la vente annuelle d'été devient plus qu'un écoulement de marchandises d'été—elle affecte tous les rayons—les marchandises de première qualité contenant à toutes les saisons, de même que celles qui, à cause de la mode, s'écoulent très rapidement.

VOICI DES OCCASIONS TOUT A FAIT SPECIALES POUR LES ACHETEURS DU VENDREDI.

Costumes-Blouses de Dames

LA MODE LA PLUS POPULAIRE DE LA SAISON D'ÉTÉ

C'est dans les réunions de femmes que l'on constate comme les femmes apprécient le style d'un costume-blouse. Ce qui devrait vous intéresser davantage, et vous encourager à en acheter un autre, parmi les styles assomés, c'est que tous sont marqués, pour demain, à meilleur marché que jamais.

Costumes-blouses de dames, en drap, velours, noir et blanc, marine et blanc, vert et noir; aussi en batiste blanche et de couleur; toutes confectionnées dans les styles les plus modernes; blouses à larges cols, manches longues; jupes de fantaisie. Prix de vendredi, 75c. Costumes-blouses en linon blanc, en batiste de couleur, et en mousseline, nuances les plus nouvelles et styles modernes. Prix ordinaire, \$2.25. Prix spécial de vendredi, 95c. Costumes-blouses en batiste blanche, verte et bleue à pois carreaux, noirs et blancs, et de couleur; blouse à larges cols, manches nou-

velles; jupe de fantaisie. Prix ordinaire, \$2.50. Prix spécial, 85c. Costumes-blouses de \$3.75, pour... \$2.45. Costumes-blouses de \$4.00 pour... \$2.95. Costumes-blouses de \$4.50 pour... \$3.50. Costumes-blouses en belle soie tafetas noire, à raies et de couleur, toutes ces jupe à la plus nouvelle. Prix ordinaire, \$15.00 à \$20.00. Prix spécial, 69.00. Jupes de ville en toile noire et blanche, blanche et noire, grise et noire, et de couleur, fines à bas évasé. Prix ordinaire, \$2.50. Prix spécial, \$1.99. Jupes de ville de \$1.50, pour... 85c.

15c — MOUSSELINE A ROBES — 4 1-2c LA VERGE

Valant réellement 15 cents la verge, mais comme c'est la fin de la saison pour les manufacturiers, ces derniers ont plus d'intérêt d'en faire un marché rapide que d'en tirer des profits. Tous les nouveaux deslins à 15c la verge, vendredi seulement, la verge.

\$1.25 — CRAVENETTE, POUR — 79c

100 verges de cravenette imperméable, 60 pouces de large, dans les couleurs fauve, olive, gris clair et foncé. La qualité toujours vendue \$1.25 la verge. Prix de vendredi, 79c.

10c — COTON POUR 7 1-2c LA VERGE

20 pièces de coton de famille blanc, large, résistant, fini souple, 36 pouces de large; qualité toujours vendue à 10 cents la verge. Offre spéciale pour vendredi, 7c.

25c — SOIE JAPONAISE POUR — 17 1-2c

20 pièces de soie japonaise blanche, 20 pouces de large, qualité de première classe, pas de deuxième; fini souple et étirable. Régulier, 25 cents la verge. Vendredi, seulement, 17 1-2c.

35c — PRELART DE PLANCHER POUR — 25c

Prelart de première qualité, dureté longue; régulier, 35 cents la verge carrée. Vendredi, 25c.

50c — CRAVATES POUR HOMMES POUR — 9c

Lignes déssées de cravates à écouler, comprenant cravates Derby, sans revers, Boucles et Ascots. Prix régulier, 50 cents, 35 cents et 50 cents. Pour écouler, vendredi, à chacune, à 9c.

10c — CRAVATES POUR HOMMES POUR — 9c

Trois pour, 9c.

BLouses D'ÉTÉ POUR DAMES

RIEN QU'UN APERÇU DES OCCASIONS POUR MONTRER L'ECONOMIE QUE VOUS FEREZ EN VENANT AU MAGASIN DE LA SATISFACTION, VOICI CES ITEMS POUR LA VENTE DE VENDREDI:

Blouses de 18 cents, en vente, vendredi, à 9c. Blouses nouvelles en linon et en mousseline, magnifiquement garnies, ayant la perfection; grandeurs, 32 à 42. Ces blouses se sont vendues jusqu'à \$2.50 au commerce et de clients de même lieu. Excellente valeur à 9c. Pour écouler le surplus de notre ligne de blouses à \$1.50, vendredi, nous les vendrons à 9c.

Faites en linon clair, à la dernière mode.

75c — ROBES D'ENFANTS POUR 53 CENTS

Robes magnifiquement faites en belle batiste anglaise, toutes en couleurs non changeantes; marine, bleu pâle, rouge, rayées de fantaisie et à pois; garnies de galons et de rubans de même tissu. Excellente valeur à 75c, 60 cents et 70 cents. Prix de vendredi, 53c.

\$1.75 — PANTALONS D'HOMMES \$1.29

175 pantalons en tweed pour hommes, de tissus et styles divers; tweed rayé et croisé; grandeurs, de 32 à 42; boutons de ceinture. Prix régulier, \$1.75. Vendredi, seulement, \$1.29.

CETTE MONTRE ET CETTE CHAÎNE

La seule condition est dans l'achat d'un costume ne coûtant pas moins de \$3.75. Nous avons un splendide assortiment d'habilllements pour ce prix et plus. La montre avec son sautoir en argent, la chaîne en or, nous attirons votre attention sur la ligne suivante:

Draps de dessins divers, confectionnés en complet Norfolk ou de trois pièces, habit, gilet et pantalon; habit doublé en satin fin, grandeurs au choix. Prix spécial, pour vendredi, 95c. Avec montre et chaîne, \$3.75.

Une Infinité de Lignes de Corsets

Voilà une des raisons qui, vendredi, nous fera vendre, les corsets de \$1.00, pour.

Le choix sur quatre styles différents, 49c de bonne tenue; il y a toujours quelque avantage dans le premier choix.

Corps en Coton Blanc pour 8c

Grandeurs d'enfants, avec manches courtes. Servis, vendus, vendredi, 8c.

Le Contenu de 4 Tables Spéciales au Sous-Sol

Tous des ustensiles utiles dans le ménage, considérablement réduits pour la vente de vendredi.

Une table d'Articles en porcelaine de 15c et 20c pour... 10c. Comprenant bols, pots à lait, assiettes en porcelaine, jardinières, tasses et soucoupes, plateaux à épingle, plats à fruits, bols à porridge, etc. Articles ordinaires de 15c à 20c. Tous à un prix unique, Châ-10c.

Articles en fil métallique, en bois et en ferblanc—Une collection d'articles de 25c à vendre à 15c.

Papiers en fil métallique, couverts d'évier, pauciers à éponge, porte-avos, épongeurs, placs à glace, appareils à battre les tapis, bords en bois à bacher, rouleaux à pâte, planches à laver, seaux en bois, balais d'enfant, seau en ferblanc, plats à vaisselle en ferblanc, réchauffeurs en ferblanc, brosses à plancher, petits balais, etc. Articles dont le prix varie de 2c à 25c. Spécial, chacun, 15c.

Une table remplie d'Articles émaillés—Valeurs de 35c à 45c, pour 25c.

Chaudrons en acier émaillé de la meilleure qualité, casseroles avec bec, bols à main, poêle à frire, plats à pudding, entonneurs, plats à lait, plateaux à chaises, bols, plats à pudding, moules à gâteau, etc., etc. Articles vendus régulièrement de 25c à 45c. Votre choix à 25c.

Vendrez sur la table No 4—35c la pièce

bols à fruit en imitation de cristal taillé, aussi globes à gaz de couleur. Ordinaires, 45c à 50c. À écouler à 35c.

LISTE DES OCCASIONS DE VENDREDI AU RAYON DES EPICERIES

THE	CAFE
Tob Our Favorite, la livre... 21c	Mélange Morning Glory, 4 la livre... 25c
Tob 5 O'clock, la livre... 20c	Strathcona, boîte 1 livre... 27c
Annam Pekon, la livre... 23c	Java et Mocha, frais moulu... 35c
18 livres sucre Redpath... 95c	Noix de coco concassée, boîte de 1 livre, fraîche... 14c
8 livres sucre Intervall ou à glacier, 23c	Noix écalées, la livre... 20c
Boîte de 14 livres de Homard Golden... 20c	11 livres avoine roulée... 25c
Maïs ou tomates Strathcona, la boîte... 11c	3 bouteilles sauce Strathcona... 23c
Maïs à déjeuner, la livre... 12 1/2c	6 livres riz Haugens... 23c
2 boîtes de framboises dans du sirop... 25c	6 livres saumon persil... 23c
4 boîtes de framboises dans du sirop... 25c	Crème condensée... 12c
Soupe au poulet Simcoe, boîte de 2 livres... 12c	Crème condensée... 12c
Sardines marque Marie Elizabeth... 12 1/2c	Salmon Juge, grande boîte... 24c
Cacao ou spécial de Baker, boîte de 14 livres... 23c	10 livres Strathcona, 3 pour... 24c
24c cocoas ou Grape-Nuts... 12 1/2c	8 livres saumon... 24c
	3 boîtes Loxie Red Heat... 20c
	3 paquets Borax, 1 livre chacun... 20c

Echos Mondains

—Lundi soir 17 juillet, plusieurs amis se sont réunis pour fêter la 37e anniversaire de notre distingué citoyen, M. J. B. A. Guindon bijoutier de la rue Mont-Royal.

Ce fut à M. Lefebvre de l'Hôtel des postes, qu'on réserva l'honneur de présenter une adresse au héros de la fête, au nom de tous les amis.

On quitta, une grande partie de la soirée, On remarqua entre autre Mlle Blanche Lefebvre qui exécuta sur son violon de jolis morceaux de son bon répertoire. Elle a été accompagnée sur le piano par Madame Lefebvre.

M. Rosario Lanthier notre jeune artiste et connu dans le monde de la musique et qui a remporté la médaille d'or, ler prix au concours de piano qui eut lieu à Ottawa au mois de janvier, a aussi fait entendre de jolis morceaux. M. Martin violoniste ainsi que M. Deschamps clarinettiste se sont joints à M. Lanthier pour exécuter différents morceaux qui furent très appréciés.

A minuit il y eut un magnifique réveillon. M. Euclide Bastien, président et son ami, M. Larue obtinrent un succès de gaieté. Puis on passa au salon où il y eut, musique, chant, danse et déclamation. M. Charles Chamberland nous déclama un joli morceau.

On se sépara à une heure assez avancée de la nuit, emportant un agréable souvenir de cette charmante soirée.

Parmi les personnes présentes nous avons remarqué:

Mme Guindon, Mlle Adrienne Guindon, M. Paul Guindon, M. Lefebvre, Mme Lefebvre, Mlle Blanche Lefebvre, jeune violoniste bien connue; Mlle J. Lefebvre, de Paris (France); M. Laurence, gérant de la manufacture des gants Perrin, Mme Laurence, Mlle Laurence; M. Martin, violoniste, M. Deschamps, clarinettiste, M. Bastien, Mme Tatu, M. Brabant, M. Fauteux, M. Pinard, M. Larue, M. André Lefebvre, de St-Laurent, M. Gustave Boudreau de la maison Lamy, M. Ch. Chamberland, E. M. Rosario Lanthier, et M. William Chamberland, Comptable.

Madame Hubert Bernier, épouse du propriétaire de l'Hôtel Victoria, de Lévis, est revenue de Tupper Lake, N. Y., où elle était allée conduire ses deux fillettes qui y passeront l'été.

Mademoiselle Adèle Chervier, d'Ottawa, est en visite en cette ville, chez sa cousine, Madame Mayenboeder, rue Logan, No 262.

M. et Mme W. T. Moon sont revenus de leur longue excursion autour des Mille-lacs et autres endroits dans l'Ouest.

Mme J. Champoux, de Montréal, et son frère, M. Lorenzo Morin, de Longueuil, sont partis hier pour un voyage de plusieurs jours à Petit Métis, comté de Rimouski.

Mlle Georgine Dorais, de St-Laurent de Montréal, est partie pour un voyage d'une quinzaine à St-Ephrem d'Upton, où elle sera l'hôte de nombreux parents et d'amis.

Samedi soir, Mme J. E. Michaud, de la ville St-Louis, accompagnée de sa fillelette Emilienne et de son frère, M. Napoléon Piteau, partaient pour un long voyage à Lévis, Rivière du Loup et Rimouski. Mme J. E. Michaud doit descendre jusqu'à Matane, chez son beau-frère, M. Louis Michaud, ingénieur du gouvernement, et M. N. Piteau doit faire le tour du Saguenay.

Monsieur Aimé Cousineau, E. E. G. C., passe la belle saison à la Pointe-Claire.

M. Arthur Dumas, de l'Avenue de l'Hôtel de Ville, est en villégiature à la Pointe-Claire.

Mlle Germaine Dubois, de St-Gabriel de Brandon, est en promenade chez Mlle Casgrain, de la rue Cherrier.

Mlle Liliane Casgrain, élève de Mlle Dufour, a obtenu son diplôme "junior", au dernier examen du Dominion College de Musique.

M. et Mme J. Adélard Oumet sont partis pour Saint-Eustache où ils passeront le reste de la belle saison.

Mme R. E. Boyd et ses enfants, M. et Mme J. H. Auld, M. et Mme Henri Vau et leur fillelette Marcelle, passent l'été à la pension Ernest Laporte, à la Pointe-aux-Trembles.

Mademoiselle Ernestine Dorion, de la rue Dorchester, est en visite pour une quinzaine chez Mlle Pigeux, de Varennes.

M. et Mme J. Wilfrid Skelly, ainsi que M. Albert LeFévre, frère de Mme Skelly, sont de retour d'un voyage aux Mille-lacs et à travers les Etats-Unis. M. et Mme Skelly repartiront bientôt pour le Saguenay.

Mlle Rosa Desjardins, de la rue Saint-Roch, est partie aujourd'hui pour aller rejoindre sa mère, partie depuis déjà une quinzaine pour la jolie ville de Mme Alp. Dubuc, sa fille aînée, à Chambly.

M. A. E. Perrault, de la maison H. Lamontagne, est parti avec Mme Perrault, à Contrecoeur, pour une huitaine de jours.

Mme et Mlle J. O. Maranda, de la rue Ontario, partent ce soir pour une quinzaine au Saguenay et autres places environnantes.

M. F. X. Turgeon, N. P. est parti pour une promenade à Old Orchard et Boston.

LITERIE

Si tout le monde pouvait payer \$15 pour un matelas Ostermou, il ne s'en ferait pas d'autres.

Les fabricants de ce matelas peuvent faire trois qualités de matelas bien marchés, qui se vendent à \$3, \$4, \$5 dans les magasins.

Pour la protection des acheteurs qui aiment à savoir que leur literie est pure, nous avons enregistré le mot "Health", qui se trouve dans une croix rouge sur une étiquette cousue au bout de chaque matelas; c'est une garantie qu'il est fait dans une fabrique moderne, propre, par des ouvriers sains, bien payés et experts, et qui n'est rempli que de matériaux hygiéniques.

Ces matelas sont très durables et le sommeil y est très confortable. 198-n

Il ne vous reste plus que

pour Clorre notre
Vente de Juillet

Un lot de 100 douzaines de blouses en indienne de couleur, dernière nouveauté, manches larges, grandeurs assorties, valeur régulière, de 60c, vendredi et samedi.

26c
69c
69c

Blouses en lawn Victoria, faites avec remplis et insertion, manches larges, valeur extra à \$1.50. Pour écouler la balance,

Valeur de \$1.50, \$1.75 et \$2.00 pour 97c

Balance de plusieurs lignes de blouses dont nous en ferons un lot que nous vendrons à un seul prix. Ces blouses sont en lawn avec devant en broderie et remplis ou autres différents patrons des plus nouveaux, valeur de \$1.50 à \$2.00. Pour écouler ce lot.

97c

Tous nos corsets de 50c à \$3 seront vendus durant cette vente à 50 p.c. de réduction.

4 — MAGASINS — 4

1871 rue Notre-Dame.
129 rue Saint-Laurent.

1453 rue Sainte-Catherine.
2323 rue Sainte-Catherine.

LA MODE DU JOUR

PAS DE QUORUM

LE CONSEIL DE VILLE DE STE CUNEGONDE, CONVOQUE SPECIALEMENT NE PEUT SE REUNIR.

Une assemblée spéciale du Conseil de Sainte-Cunegonde devait avoir lieu, hier soir, pour prendre en considération la requête suivante:

"A Monsieur le maire et Messieurs les échevins de la Cité de Sainte-Cunegonde de Montréal.

Messieurs,

"Les signataires de la requête ont l'honneur de soumettre à votre appréciation les faits suivants:

"Que les soussignés sont contribuables de la cité de Sainte-Cunegonde de Montréal;

"Que, depuis un certain temps, ils ont raison de croire que la Cité de Montréal désire prendre l'annexion dans son territoire en offrant l'annexion aux municipalités qui l'environnent;

"Qu'ils sont sous l'impression que la majorité des propriétaires de la cité de Sainte-Cunegonde de Montréal, favorise une telle annexion;

"Que, dans le but de s'assurer si la majorité des propriétaires de notre cité désire favoriser telle annexion, ils croient qu'il serait opportun de soumettre à l'assemblée municipale un règlement tendant à accomplir l'annexion de la cité de Sainte-Cunegonde de Montréal à la cité de Montréal;

"Qu'ils ont, en conséquence, la présente requête un règlement qu'ils vous prient humblement de considérer et de soumettre au vote des propriétaires de la cité de Sainte-Cunegonde de Montréal, sous le plus court délai;

"Et, ils ne cessent de vous prier."

Le projet de règlement, dont fait mention la requête, est le même, à peu d'exception près, que celui proposé par la cité de Montréal et que "La Presse" a publié "in extenso". Il y est dit, cependant, plus explicitement, que les quartiers actuels des constables et des pompiers devront demeurer tels, en permanence.

Cette requête est signée par: M. M. Louis Vaillancourt, A. Lefebvre, Georges Champagne, Joseph Roy, Ugel A. Denis, Charles de l'Étoile, H. Maisonneuve, P. Saint-Denis, Azario Boudoin, J. B. Leroux, P. X. Bertrand, N. Gauthier, L. B. Larivière, S. B. Rodier, A. Lauzon, Jos. Peaudoin, Jos. Pinsonneault, Laurent Verdun, Julien Brosseau, Gédéon Piché, Clodomir Taillefer, Jacques Savard, Odilon Rodrigue, R. Normandin, I. Préfontaine, Georges Paré, John Munro, P. O. Tremblay, G. Scott, Alfred Leduc, Alf. Lefebvre, G. Leduc, Marins Alex, J. B. Brouillette, Aubert Morin, sr., J. Hamelin, P. Décarie, sr., J. Hamelin, P. Décarie, jr., L. Hénault, L. Legault, Jos. Luttrell, G. Champagne, A. Hamelin, Henri Campan, M. L. William Rutherford, Thos. Rutherford, M. O. Gauthier, P. X. Rodford, H. Verre, et arrais, J. H. Rodford, J. Bonhomme, J. Thibault, J. L. Charbonneau, J. G. Noisieux, Albert Lefebvre, Alfred Trotter, H. Lefebvre, J. Ethier, William Sullivan, F. H. St. Jean, Moise Fortier, Herménégilde Rollin, J. E. Rollin, Amédée Coillier, A. Legault, Mme Vincent Gosselin, O. Gauthier, Ch. Bélanger, Mme C. Savard, J. Meloche, J. Copras, A. Charbonneau, J. Dubois, Alex. Castonguay, Jos. Robert, N. Lavoie.

Soit un total de 76 signatures. On continue à faire circuler cette requête, le conseil n'ayant pu se réunir faute de quorum.

Étaient présents, hier soir, à l'hôtel de ville, MM. les échevins Ludger Hamelin, Dr. Cardinal et V. Viani, et assistants, M. le maire C. P. Fabien, ainsi que les échevins, A. Geoffrion, Marcot-

LE TRAMWAYS DE KINGSTON

Les citoyens demandent la rétrocession de franchises accordées.

Kingston, 27. — Les citoyens opposés aux concessions accordées par le conseil de ville à la compagnie des tramways ont retenu les services d'avocats de Toronto et tentent de faire rescinder la résolution accordant ces privilèges, sous le prétexte que cette compagnie obtient le pouvoir moteur à meilleur marché qu'aucune autre.

IL ALLAIT TROP VITE

Brookville, 27. — En cour de police hier, Herbert Vance, chauffeur de M. D. W. Ogilvie, de Montréal, qui a récemment acheté le St-Lawrence Park et y construit un cottage, a été condamné à \$5 d'amende et les frais pour avoir conduit son auto dans les rues de Brookville, à une vitesse de plus de dix milles à l'heure. Plusieurs témoins ont juré que souvent Vance faisait du 20 milles à l'heure. C'est la première accusation du genre à Brookville.

UNE FEMME EN BAS D'UN PONT

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)
Brandon, 27. — Mme David Langevin, âgée de 70 ans, est tombée dans une crevasse en traversant un pont. Dans sa chute, elle s'est brisée la clavicle. La mort a été instantanée. Trois fils et quatre filles lui survivent.

CONCURRENCE ACTIVE

Kingston, Ont., 27. — Les valseurs faisaient le cabotage ici sur le Saint-Laurent se font une guerre de tarifs à l'extrême. Les voyageurs et touristes peuvent visiter les Mille-lacs et les alentours à moitié prix.

"Three Swallows"

Le Whiskey Irlandais "Three Swallows" de Sir John Power & Son, Limited. Célèbre depuis plus d'un siècle. Du plus haut degré de pureté. Recommandé par la profession médicale parce qu'il est particulièrement "sec". Distillateurs de Sa Majesté le Roi.

4 Magasins MARCHAND DEUX JOURS

Si vous désirez profiter de nos énormes Réductions de Juillet. La liste ci-après n'est qu'un faible aperçu des Occasions exceptionnelles offertes Vendredi et Samedi.

Pour Clorre notre Vente de Juillet

Un lot de 100 douzaines de blouses en indienne de couleur, dernière nouveauté, manches larges, grandeurs assorties, valeur régulière, de 60c, vendredi et samedi.

26c
69c
69c

Blouses en lawn Victoria, faites avec remplis et insertion, manches larges, valeur extra à \$1.50. Pour écouler la balance,

Valeur de \$1.50, \$1.75 et \$2.00 pour 97c

Balance de plusieurs lignes de blouses dont nous en ferons un lot que nous vendrons à un seul prix. Ces blouses sont en lawn avec devant en broderie et remplis ou autres différents patrons des plus nouveaux, valeur de \$1.50 à \$2.00. Pour écouler ce lot.

97c

Tous nos corsets de 50c à \$3 seront vendus durant cette vente à 50 p.c. de réduction.

4 — MAGASINS — 4

1871 rue Notre-Dame.
129 rue Saint-Laurent.

1453 rue Sainte-Catherine.
2323 rue Sainte-Catherine.

LA MODE DU JOUR

PAS DE QUORUM

LE CONSEIL DE VILLE DE STE CUNEGONDE, CONVOQUE SPECIALEMENT NE PEUT SE REUNIR.

Une assemblée spéciale du Conseil de Sainte-Cunegonde devait avoir lieu, hier soir, pour prendre en considération la requête suivante:

"A Monsieur le maire et Messieurs les échevins de la Cité de Sainte-Cunegonde de Montréal.

Messieurs,

"Les signataires de la requête ont l'honneur de soumettre à votre appréciation les faits suivants:

"Que les soussignés sont contribuables de la cité de Sainte-Cunegonde de Montréal;

"Que, depuis un certain temps, ils ont raison de croire que la Cité de Montréal désire prendre l'annexion dans son territoire en offrant l'annexion aux municipalités qui l'environnent;

"Qu'ils sont sous l'impression que la majorité des propriétaires de la cité de Sainte-Cunegonde de Montréal, favorise une telle annexion;

"Que, dans le but de s'assurer si la majorité des propriétaires de notre cité désire favoriser telle annexion, ils croient qu'il serait opportun de soumettre à l'assemblée municipale un règlement tendant à accomplir l'annexion de la cité de Sainte-Cunegonde de Montréal à la cité de Montréal;

"Qu'ils ont, en conséquence, la présente requête un règlement qu'ils vous prient humblement de considérer et de soumettre au vote des propriétaires de la cité de Sainte-Cunegonde de Montréal, sous le plus court délai;

"Et, ils ne cessent de vous prier."

Le projet de règlement, dont fait mention la requête, est le même, à peu d'exception près, que celui proposé par la cité de Montréal et que "La Presse" a publié "in extenso". Il y est dit, cependant, plus explicitement, que les quartiers actuels des constables et des pompiers devront demeurer tels, en permanence.

Cette requête est signée par: M. M. Louis Vaillancourt, A. L

LITIGE ORIGINAL
EN PERSPECTIVEON SE DISPUTE QUATRE ILES
DU LAC SAINT-FRANÇOIS.

Dans une anse du lac Saint-François, tout près de Saint-Amant, dans le comté de Huntingdon, il y avait, jusqu'à ces dernières années une presqu'île connue sous le nom de Cay.

Petit à petit, l'eau a envahi les terres et a converti la presqu'île en quatre petites îles de diverses grandeurs.

Depuis une dizaine d'années, des particuliers se sont établis sur ces îles dans la saison chaude de l'été et chacun y a fait des améliorations.

Il y a environ un an, le bruit se répandit que des Américains voulaient acheter les quatre îles et M. P. X. Dupuis, député de Châteauguay, qui y allait passer quelques semaines, chaque été en villégiature, se fit donner par le gouvernement Parent des lettres patentes pour les quatre îles.

M. Emond, qui avait construit une maisonnette sur la presqu'île Cay fut dépossédé de ses biens et le frère du député, M. Olivier Dupuis, maître de poste de Sainte-Cunégonde, s'est rendu sur la propriété de M. Emond et y a construit une villa.

M. Joseph Lanouette, sellier, demeurant 607 rue St-Jacques, s'était établi il y a environ huit ans, sur une des quatre îles, l'île Dubreuil, au sud-ouest de la presqu'île Cay, à recueillir les papiers timbrés, ces jours derniers, le priant de déguerpir au plus tôt, M. Lanouette s'est rebiffé et il a mis sa cause entre les mains de Me Gosselin Desautels qui attend les procédures à venir de pied ferme.

Depuis quelque temps, on lui a fait mille petites misères, à ce qu'il prétend et la cause qui devra se terminer devant les tribunaux de cette ville, on de Valleyfield, promet d'intéressantes révélations.

L'avocat de M. Dupuis est Me McEwen, substitué du procureur général, résident à Valleyfield.

LES PERSONNAGES DU JOUR



Le sultan du Maroc, qui a failli être la cause d'une guerre entre la France et l'Allemagne.

DEUX JEUNES FILLES

Se font tuer par un convoi de chemin de fer, à l'une des traverses sur la voie.

Oakville, Ont., 27.—Deux filles de M. J. E. Inglehart, de Palmer, Ont., ont été tuées par un convoi de chemin de fer à l'une des traverses du Grand Tronc. Elles étaient en voiture.

TROIS ANS AU BAGNE

Toronto, 27.—T. H. Martas, convaincu d'avoir volé des lettres, enregistrées a été condamné à trois ans de pénitencier.

Quand Vous Vous
Sentez Mal en Train

Cherchez les Symptômes de la
Torpeur et de la Biliété
du Foie

La biliété est due au fait que le foie ne peut filtrer du sang la bile et autres impuretés. Il en résulte l'obstruction et l'empoisonnement de tout l'organisme.

L'indigestion, le mal de tête, la langueur, la mélancolie, l'irritation du caractère, la constipation, alternant avec le relâchement des intestins, douleurs dans les muscles et dans le dos, et un teint pâle et jaunâtre sont au nombre des symptômes.

Heureusement qu'il y a un remède prompt et sûr pour la biliété et l'indigestion du foie dans les Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins.

Elles guérissent en nettoyant parfaitement l'organisme filtrant et excréteur et en rétablissant l'action du foie et l'activité à plus d'énergie et d'activité.

Quand vous vous sentez mal en train et constatez n'importe quel symptôme de torpeur du foie et de biliété, mettez les Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins à l'épreuve et vous comprendrez alors pourquoi ce grand remède est considéré comme l'indispensable dans la grande majorité des familles.

Mlle Julie Langlois, Manor, Assa, écrit: "Pendant longtemps je fus victime de la maladie du foie et de l'état biliété, et il m'était impossible d'obtenir le moindre soulagement, jusqu'à ce qu'enfin je commençai à prendre les Pilules du Dr Chase (Kidney-Liver Pills). Depuis lors, j'ai recommandé ces pilules à plusieurs de mes amies, et elles ont toutes été satisfaites des résultats. Vous pouvez faire usage de cette lettre pour le bénéfice des femmes qui souffrent comme j'ai souffert."

Les Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins, une pilule une dose, 25 cents la boîte, chez tous les marchands.

Edmondson, Bates and Co., Toronto.

(10)

COLONIAL HOUSE, SQUARE
PHILLIPS

CEINTURES BLANCHES
LAVABLES

CEINTURES EN DUCK
BLANC BRODÉES, avec
boucle dorée.
Prix 35 cents.



CEINTURES EN DUCK
BLANC UNI, avec boucle
dorée ronde.
Prix 25 cents.



CEINTURES BLANCHES
MERCRISÉES, avec boucle
dorée.
Prix 35 cents.



CEINTURES EN DUCK
A PLIS DOUBLES, avec
boucle dorée.
Prix 25 cents.

Rayon des Machines à Coudre THE DAVIS

"THE DAVIS," notre principale machine supérieure est reconnue comme le type le plus parfait de machine à coudre aujourd'hui sur le marché. Elle est dotée de toutes les machines à meilleur marché, recommandables sous tous rapports et garanties donner satisfaction, nous recommandons la Davis comme la meilleure.

LA "NEW LEADER," 3 tiroirs \$22

LA "NEW LEADER," 4 tiroirs \$24

LA "NEW LEADER," 5 tiroirs \$26

LA "NEW LEADER," 6 tiroirs \$28

LA "NEW LEADER," 7 tiroirs \$30

LA "NEW LEADER," 8 tiroirs \$32

LA "NEW LEADER," 9 tiroirs \$34

LA "NEW LEADER," 10 tiroirs \$36

LA "NEW LEADER," 11 tiroirs \$38

LA "NEW LEADER," 12 tiroirs \$40

LA "NEW LEADER," 13 tiroirs \$42

LA "NEW LEADER," 14 tiroirs \$44

LA "NEW LEADER," 15 tiroirs \$46

LA "NEW LEADER," 16 tiroirs \$48

LA "NEW LEADER," 17 tiroirs \$50

LA "NEW LEADER," 18 tiroirs \$52

LA "NEW LEADER," 19 tiroirs \$54

LA "NEW LEADER," 20 tiroirs \$56

LA "NEW LEADER," 21 tiroirs \$58

LA "NEW LEADER," 22 tiroirs \$60

LA "NEW LEADER," 23 tiroirs \$62

LA "NEW LEADER," 24 tiroirs \$64

LA "NEW LEADER," 25 tiroirs \$66

LA "NEW LEADER," 26 tiroirs \$68

LA "NEW LEADER," 27 tiroirs \$70

LA "NEW LEADER," 28 tiroirs \$72

LA "NEW LEADER," 29 tiroirs \$74

LA "NEW LEADER," 30 tiroirs \$76

LA "NEW LEADER," 31 tiroirs \$78

LA "NEW LEADER," 32 tiroirs \$80

LA "NEW LEADER," 33 tiroirs \$82

LA "NEW LEADER," 34 tiroirs \$84

LA "NEW LEADER," 35 tiroirs \$86

LA "NEW LEADER," 36 tiroirs \$88

LA "NEW LEADER," 37 tiroirs \$90

LA "NEW LEADER," 38 tiroirs \$92

LA "NEW LEADER," 39 tiroirs \$94

LA "NEW LEADER," 40 tiroirs \$96

LA "NEW LEADER," 41 tiroirs \$98

LA "NEW LEADER," 42 tiroirs \$100

LA "NEW LEADER," 43 tiroirs \$102

LA "NEW LEADER," 44 tiroirs \$104

LA "NEW LEADER," 45 tiroirs \$106

LA "NEW LEADER," 46 tiroirs \$108

LA "NEW LEADER," 47 tiroirs \$110

LA "NEW LEADER," 48 tiroirs \$112

LA "NEW LEADER," 49 tiroirs \$114

LA "NEW LEADER," 50 tiroirs \$116

LA "NEW LEADER," 51 tiroirs \$118

LA "NEW LEADER," 52 tiroirs \$120

LA "NEW LEADER," 53 tiroirs \$122

LA "NEW LEADER," 54 tiroirs \$124

LA "NEW LEADER," 55 tiroirs \$126

LA "NEW LEADER," 56 tiroirs \$128

LA "NEW LEADER," 57 tiroirs \$130

LA "NEW LEADER," 58 tiroirs \$132

LA "NEW LEADER," 59 tiroirs \$134

LA "NEW LEADER," 60 tiroirs \$136

LA "NEW LEADER," 61 tiroirs \$138

LA "NEW LEADER," 62 tiroirs \$140

LA "NEW LEADER," 63 tiroirs \$142

LA "NEW LEADER," 64 tiroirs \$144

LA "NEW LEADER," 65 tiroirs \$146

LA "NEW LEADER," 66 tiroirs \$148

LA "NEW LEADER," 67 tiroirs \$150

LA "NEW LEADER," 68 tiroirs \$152

LA "NEW LEADER," 69 tiroirs \$154

LA "NEW LEADER," 70 tiroirs \$156

LA "NEW LEADER," 71 tiroirs \$158

LA "NEW LEADER," 72 tiroirs \$160

LA "NEW LEADER," 73 tiroirs \$162

LA "NEW LEADER," 74 tiroirs \$164

LA "NEW LEADER," 75 tiroirs \$166

LA "NEW LEADER," 76 tiroirs \$168

LA "NEW LEADER," 77 tiroirs \$170

LA "NEW LEADER," 78 tiroirs \$172

LA "NEW LEADER," 79 tiroirs \$174

LA "NEW LEADER," 80 tiroirs \$176

LA "NEW LEADER," 81 tiroirs \$178

LA "NEW LEADER," 82 tiroirs \$180

LA "NEW LEADER," 83 tiroirs \$182

LA "NEW LEADER," 84 tiroirs \$184

LA "NEW LEADER," 85 tiroirs \$186

LA "NEW LEADER," 86 tiroirs \$188

LA "NEW LEADER," 87 tiroirs \$190

LA "NEW LEADER," 88 tiroirs \$192

LA "NEW LEADER," 89 tiroirs \$194

LA "NEW LEADER," 90 tiroirs \$196

LA "NEW LEADER," 91 tiroirs \$198

LA "NEW LEADER," 92 tiroirs \$200

LA "NEW LEADER," 93 tiroirs \$202

LA "NEW LEADER," 94 tiroirs \$204

LA "NEW LEADER," 95 tiroirs \$206

LA "NEW LEADER," 96 tiroirs \$208

LA "NEW LEADER," 97 tiroirs \$210

LA "NEW LEADER," 98 tiroirs \$212

LA "NEW LEADER," 99 tiroirs \$214

LA "NEW LEADER," 100 tiroirs \$216

LA "NEW LEADER," 101 tiroirs \$218

LA "NEW LEADER," 102 tiroirs \$220

LA "NEW LEADER," 103 tiroirs \$222

LA "NEW LEADER," 104 tiroirs \$224

LA "NEW LEADER," 105 tiroirs \$226

LA "NEW LEADER," 106 tiroirs \$228

LA "NEW LEADER," 107 tiroirs \$230

LA "NEW LEADER," 108 tiroirs \$232

LA "NEW LEADER," 109 tiroirs \$234

LA "NEW LEADER," 110 tiroirs \$236

LA "NEW LEADER," 111 tiroirs \$238

LA "NEW LEADER," 112 tiroirs \$240

LA "NEW LEADER," 113 tiroirs \$242

LA "NEW LEADER," 114 tiroirs \$244

LA "NEW LEADER," 115 tiroirs \$246

LA "NEW LEADER," 116 tiroirs \$248

LA "NEW LEADER," 117 tiroirs \$250

LA "NEW LEADER," 118 tiroirs \$252

LA "NEW LEADER," 119 tiroirs \$254

LA "NEW LEADER," 120 tiroirs \$256

LA "NEW LEADER," 121 tiroirs \$258

LA "NEW LEADER," 122 tiroirs \$260

LA "NEW LEADER," 123 tiroirs \$262

LA "NEW LEADER," 124 tiroirs \$264

LA "NEW LEADER," 125 tiroirs \$266

LA "NEW LEADER," 126 tiroirs \$268

LA "NEW LEADER," 127 tiroirs \$270

LA "NEW LEADER," 128 tiroirs \$272

LA "NEW LEADER," 129 tiroirs \$274

LA "NEW LEADER," 130 tiroirs \$276

LA "NEW LEADER," 131 tiroirs \$278

LA "NEW LEADER," 132 tiroirs \$280

LA "NEW LEADER," 133 tiroirs \$282

LA "NEW LEADER," 134 tiroirs \$284

LA "NEW LEADER," 135 tiroirs \$286

LA "NEW LEADER," 136 tiroirs \$288

LA "NEW LEADER," 137 tiroirs \$290

LA "NEW LEADER," 138 tiroirs \$292

LA "NEW LEADER," 139 tiroirs \$294

LA "NEW LEADER," 140 tiroirs \$296

LA "NEW LEADER," 141 tiroirs \$298

LA "NEW LEADER," 142 tiroirs \$300

LA "NEW LEADER," 143 tiroirs \$302

LA "NEW LEADER," 144 tiroirs \$304

LA "NEW LEADER," 145 tiroirs \$306

LA "NEW LEADER," 146 tiroirs \$308

LA "NEW LEADER," 147 tiroirs \$310

LA "NEW LEADER," 148 tiroirs \$312

LA "NEW LEADER," 149 tiroirs \$314

LA "NEW LEADER," 150 tiroirs \$316

LA "NEW LEADER," 151 tiroirs \$318

LA "NEW LEADER," 152 tiroirs \$320

LA "NEW LEADER," 153 tiroirs \$322

LA "NEW LEADER," 154 tiroirs \$324

LA "NEW LEADER," 155 tiroirs \$326

LA "NEW LEADER," 156 tiroirs \$328

LA "NEW LEADER," 157 tiroirs \$330

LA "NEW LEADER," 158 tiroirs \$332

LA "NEW LEADER," 159 tiroirs \$334

LA "NEW LEADER," 160 tiroirs \$336

LA "NEW LEADER," 161 tiroirs \$338

LA "NEW LEADER," 162 tiroirs \$340

LA "NEW LEADER," 163 tiroirs \$342

LA "NEW LEADER," 164 tiroirs \$344

LA "NEW LEADER," 165 tiroirs \$346

LA "NEW LEADER," 166 tiroirs \$348

LA "NEW LEADER," 167 tiroirs \$350

LA "NEW LEADER," 168 tiroirs \$352

LA "NEW LEADER," 169 tiroirs \$354

LA "NEW LEADER," 170 tiroirs \$356

LA "NEW LEADER," 171 tiroirs \$358

LA "NEW LEADER," 172 tiroirs \$360

LA "NEW LEADER," 173 tiroirs \$362

LA "NEW LEADER," 174 tiroirs \$364

LA "NEW LEADER," 175 tiroirs \$366

LA "NEW LEADER," 176 tiroirs \$368

LA "NEW LEADER," 177 tiroirs \$370

LA "NEW LEADER," 178 tiroirs \$372

LA "NEW LEADER," 179 tiroirs \$374

LA "NEW LEADER," 180 tiroirs \$376

LA "

Le comité exécutif du Conseil des bres sont priés d'y assister.



TEMPERATURE
Vents modérés
de l'Ouest;
beau et chaud,
aujourd'hui
et demain.

Montréal, 27 juillet 1905.
Température — Bulletin d'après le thermomètre de la "Optical and Engineering Supply Co.", 1628 rue Notre-Dame, R. de M. de M. de M.
Aujourd'hui maximum... 75
Minimum... 53
Aujourd'hui minimum... 53
Aujourd'hui maximum... 75
Baromètre — 8 a.m., 29.94; 11 a.m., 29.94; 1 p.m., 29.94.

Durant les mois de Villégiature
"LA PRESSE" sera adressée à
n'importe quel endroit du Canada
ou des Etats-Unis à raison de
25 cts par mois.

NOS MINISTRES

L'honorable M. L. P. Brodeur, ministre du Revenu de l'Intérieur, est à Montréal aujourd'hui.
L'honorable M. Fielding, ministre des Finances, est parti hier après-midi pour Rimouski.
L'honorable M. Gouin est allé passer quelques jours à Old Orchard Beach.
L'honorable M. Allard prend du mieux à l'hôtel-Dieu de Québec. Il pourra sortir dans quelques jours.
L'honorable M. Prévost a choisi M. Arthur Lemont, city editor du "Canada", comme son secrétaire particulier. Le ministre de la Colonisation partira la semaine prochaine pour sa visite dans le Territoire du Nord.
On dit que M. Hector Garneau, secrétaire particulier de l'hon. M. Brodeur, a l'intention de donner sa démission pour rentrer de nouveau dans le journalisme.

QUE FAIT-ON DU DRAPEAU?

Le drapeau offert par Madame Bégué, à la section de l'Association Saint-Jean-Baptiste qui aurait le plus contribué aux fonds des Ecoles Massachusett, lors du grand Banquet National, n'a pas encore été donné à la paroisse qui lui a été offert. On se demande ce qui peut bien retarder ainsi les organisateurs, puisqu'il y a plus d'un mois que le banquet a eu lieu.
Quelle est la section qui est sortie vainqueur du concours? La lutte a été chaude et on dit que la marge n'est pas grande entre la section Saint-Jacques, celle de St Jean-Baptiste et une autre section de l'Est.
Le résultat est attendu partout avec beaucoup d'anxiété.

ILS ONT PEUR DE NOS FUSILS

LE GOUVERNEUR DU MASSACHUSETTS REFUSE AU 43ème REGIMENT, D'OTTAWA, LE PRIVILEGE D'EMPORTER DES ARMES DANS SON EXCURSION A BOSTON.

Tournée d'inspection — Gros contrat — La protection — Latitudes et longitudes.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)
Ottawa, 27. — M. John McDougall, commissaire, et M. S. N. McMichael, inspecteur en chef des douanes partent demain pour une tournée d'inspection entre Winnipeg et la côte du Pacifique.

— Le gouvernement a accordé à Harvey et Miller, le contrat pour la construction de deux bris-glaces, à Port Stanley, Ontario. Ces travaux coûteront \$150,000.

— Un ordre en conseil a été passé, à l'effet d'imposer un impôt d'importation sur le plomb et le blanc de plomb, afin de protéger les industries canadiennes.

— Le Dr O. J. Klotz, assistant-astrologue du département de l'Intérieur, est allé à Tadoussac, où il fera pendant quelques jours un échange de signaux avec le gouverneur de Terre-Neuve, qui sera à Bellefleur, dans le but de rectifier, au moyen de signaux, certaines longitudes et latitudes.

— L'adjudant-général Stoddard a informé le commandant du 43ème régiment d'infanterie volontaire d'Ottawa que le gouverneur Douglass, du Massachusetts, refuse à ce régiment le privilège de porter les armes lors de sa prochaine excursion à Boston. En conséquence, l'excursion du régiment sera probablement abandonnée.

UNE VILLE DEVASTEE

Fernie, C. A. est visité par un désastreux incendie.

Par dépêche spéciale à LA PRESSE
Winnipeg, 27. — Un désastreux incendie a visité Fernie, C. A., la nuit dernière, détruisant les bureaux du "Northern Free Press", ceux du Great Northern, les hôtels Waldorf et Northern et plusieurs magasins. Les pertes sont évaluées à 400,000. Le feu a été sous contrôle qu'à 4 heures ce matin.

A PROPOS DE TIMBRES-POSTE

Le divorce sud-norvégien était, parait-il, à prévoir depuis longtemps et cela, par l'effigie des timbres-poste de ces deux pays.

Jamais, en effet, les Norvégiens n'ont consenti à se servir des mêmes marques d'affranchissement postal que leurs demi-frères de Suède.

Il y a vingt ans, la Suède voulait faire une émission générale portant l'effigie du roi Oscar pour les deux pays. Jamais elle ne put parvenir à briser la résistance de la Norvège qui consentit tout au plus à ce que le lion armé d'une lance, constituant ses armoiries traditionnelles, disparût de ses timbres pour faire place à un banal chiffrage indicatif de la valeur, entouré d'un cor de chasse.

Les collectionneurs s'étonnaient — tout en se frottant les mains — de ce "dualisme" postal, signe avant-coureur certain d'un désaccord dont les résultats ne sont que trop visibles aujourd'hui.

Les timbres-poste sont parfois de véritables petits documents d'histoire avant la lettre et... sur les lettres.

EST-CE UN MEURTRE OU UN ACCIDENT?

Un homme sans connaissance est trouvé près des élévateurs du Pacifique.

LE CRANE FRACTURE

Est-ce un accident? Est-ce un attentat? On ignore. L'homme est dans le délire et crie:

MAMAN! MAMAN!

L'un des appartements isolés, de l'hôtel Notre-Dame, la où l'on reçoit quelquefois les patients qui ont besoin d'une attention toute particulière, offrait, ce matin, un

SPECTACLE NAVRANT.

Un débardeur canadien-français, âgé de trente-cinq à quarante ans, gisant en proie à d'horribles souffrances.



L'apparence du débardeur inconnu, trouvé mort sur les quais, hier soir (dessin de l'artiste de "La Presse")

Le malheureux a eu le crane fracturé pendant la veille, hier soir. En outre, il a reçu des blessures internes qui ne font qu'augmenter ses souffrances et qui ne feront que hâter son trépas. Impossible de savoir le nom du malheureux. De temps à autre, l'infortuné se dresse de douleur sur son lit et promène dans la salle ses regards égarés où se lisent la torture et la douleur :

MAMAN! MAMAN!

"Ah! ma tête! ma tête!" Ce sont les seules exclamations qui sortent de sa bouche. En vain, le médecin en chef l'interroge-t-il sur son nom et sur sa famille, le malheureux ne répond qu'en faisant entendre de douloureux gémissements.

Qu'est-il arrivé à ce pauvre débardeur? L'un des portiers de l'hôtel nous dit qu'il a 10 heures 35, hier soir, un individu, qui se dit serrurier, informait l'hôtel qu'un homme gisait sans connaissance à quelques pas des élévateurs du Pacifique.

Les ambulanciers accoururent à l'endroit indiqué et découvrirent en effet le malheureux débardeur. L'infortuné ne donnait

PLUS SIGNE DE VIE.

A l'hôpital, cependant, il reprit un moment connaissance et put articuler les seules paroles qu'il prononce encore: "Maman! maman! Ah! ma tête! ma tête!"

La douleur le fait délirer, la première pensée, la seule qui préoccupe le pauvre homme est peut-être le souvenir de celle qui

MOURAIT DE DOULEUR

en apprenant que des bandits ont assassiné son fils pour lui ravir quelques sous.

— Etait-il en état d'ivresse à son arrivée à l'hôpital, demandons-nous au docteur Demers, interne en chef?

— Non, nous répond le médecin, il était parfaitement sobre. Les blessures de blessures ne donnaient à penser que cet homme a plutôt été la

VICTIME D'UN ASSAUT

que d'un accident. Il se plaint cependant de douleurs aux reins qui peuvent avoir été causées par une chute ou une rencontre avec un corps dur.

— Avez-vous espérance de lui conserver la vie, docteur?

— Je ne puis vous dire immédiatement si son cas est absolument désespéré. A la suite de mon court examen, j'ai constaté que le malheureux avait eu le crane fracturé. A cause de cette blessure dangereuse j'ai demandé qu'il fut admis à l'hôpital.

Hier soir, quelques minutes après son arrivée, le pauvre garçon a, en effet, reçu les

DERNIERS SECOURS

de la religion.

Quel peut bien être cet inconnu et qui peut bien lui avoir porté les blessures qui le font mourir ce soir-même peut-être?

Un ancien débardeur du nom de Savoie qui est aujourd'hui employé à l'hôtel Notre-Dame, nous disait ce matin: "Je me rappelle très bien la figure de cet homme. Il travaillait depuis au moins deux ans comme débardeur. Je n'ai cependant jamais su son nom."

Afin que l'identité du blessé soit établie le plus tôt possible, pour que les parents soient avertis sans retard de l'accident survenu à leur proche, "La Presse" donne aujourd'hui

LE SIGNALEMENT

du blessé.

Homme mesurant cinq pieds et cinq pouces. Front chauve, cheveux noirs, petite moustache de même teinte. Très corpulent, visage gras et arrondi. Ce débardeur est âgé d'environ 35 ans et il est vêtu en habit de travail: salopette bleue, chemise noire carreaute de blanc.

IL EST RECONNU

A une heure et demi après-midi, M. Rodas Quimet, propriétaire du Refuge du nuit de la rue Notre-Dame, a reconnu le blessé dans la personne du blessé d'hier soir. Le mourant était connu au Refuge sous le nom de "Le Gros". M. Rodas, qui quittait le vapeur "Québec" où il avait été employé plus de quinze jours avec son frère et il couchait ce soir-là

SEANCE ORAGEUSE A SAINT-HYACINTHE

APRES UNE DISCUSSION ACERBE, LE CONSEIL DE VILLE ACCORDE DES PRIVILEGES A LA MAISON FOURNIER-FOURNIER.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 27. — La dernière séance du conseil de ville a été orageuse. L'acrimonie de la discussion a atteint à l'extrême limite de la mesure au delà de laquelle elle n'est plus parlementaire.

Le casus belli était le projet d'octroi de privilèges à la maison Fournier, Fournier, manufacture de vins et de liqueurs qui est en voie d'établissement. Pour favoriser l'entreprise, le conseil a décidé de ne pas taxer à la déca de \$3,000 la valeur cotable de la propriété qui possède la "maison Fournier, Fournier" et de réduire à un minimum de \$25 la taxe d'eau annuelle qu'on lui imposera. Ce double privilège lui serait garanti pour une période de dix ans.

Un précédent existe qui excusait le conseil actuel, affirmant les échevins qui sont en faveur de la motion. Mais les privilèges ont été accordés à la Cie de Distillerie qui s'est établie il y a un an.

M. l'échevin Bouchard s'est élevé fortement contre cette politique. Il considère que l'ancien conseil a eu tort d'accorder à la Distillerie une exemption de taxes qui prive la corporation d'un revenu annuel de \$1,000 peut-être et que le conseil actuel n'est pas justifié de vouloir imiter une politique aussi désastreuse pour les intérêts de la ville. M. Bouchard a pris personnellement à partie certain échevin qui est actionnaire de la maison Fournier, Fournier.

Des paroles qui n'étaient pas seulement dignes d'un conseil municipal aigres ont été échangées. M. Bouchard a fait un long réquisitoire qu'il avait eu soin de mettre par écrit pour mieux peser la portée de ses affirmations.

Il a été seul des neuf échevins présents à prendre cette attitude. M. Lussier, Brodeur et Charpentier lui ont donné la réplique. Et tout le conseil, à l'exception de l'échevin Messier, qui était absent, et de l'échevin Bouchard, a voté en faveur de la motion de M. Dubré.

L'affaire a créé une certaine sensation dans la ville.

Plusieurs petites industries qui emploient plus d'un homme que n'en emploie la maison Fournier, Fournier se proposent de demander au conseil d'être traitées sur un pied d'égalité.

SUCCES COMPLET

LES DETAILLEURS DE CHAUSSURES FONT L'UNE DES PLUS JOIES EXCURSIONS DE LA SAISON.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, Qué., 27. — L'excursion des marchands détaillants de chaussures, de Montréal, est un succès sous tous rapports. Au delà de trois cents personnes ont pris passage à bord du "Berthier", ce matin, pour assister au troisième pique-nique de l'association.

Le capitaine Robitaille, en charge du "Berthier" a tenu parole, et à midi et vingt, les excursionnistes étaient à Sorel.

La température a été des plus agréables, durant le trajet.

Un entrain de bon aloi n'a cessé de régner tout le long du voyage. On s'en est donné à cœur joie, aux accords des deux magnifiques orchestres, Ratto et National.

Un programme de danses des mieux choisis a fait les délices des valeurs, et vaudevains, et des amateurs de danses de fantaisie.

Il y eut aussi du chant, exécuté par un chœur puissant d'excursionnistes.

L'opérette comique de M. Germain Beaudet, "Diplomate conjugale" a été interprétée avec beaucoup de succès.

M. W. Villeneuve et Mme E. Vertel, les excursionnistes ont été reçus par les autorités de la ville Soreloise.

A deux heures, le "Berthier" remonta la rivière Richelieu, jusqu'à Saint-Ours, où un programme de jeux très variés sera exécuté.

Le retour se fera de Sorel à 6 h. 30. Durant le voyage de retour, un nouveau programme de danses et chants sera rempli. On verra aussi l'opérette comique "Le destin".

Remarque au nombre des passagers: MM. A. S. Lavallée, S. Sales, O. P. Demontigny, C. R. Lassalle, A. Charpentier, P. Robitaille, F. Landry, E. J. Wayland, R. Wall, de R. Wall and Co., J. S. Watson, L. Adeline, M. Frank, Octave Bernier, doyen des marchands de chaussures de Montréal, Jos. Lamoureux, président de l'association des bouchers, J. A. Laguerre, J. N. Belair, E. Lamarre, Avila Bastien, de la maison Bastien et Poirier, J. L. Tessier, U. Tremblay, T. A. Brodeur, E. Bellemare, E. Boivin, J. Mayrand, E. Foster, V. Normandin, X. P. F. Hill, N. St. Amour, R. Patry, Vincent, T. Corbelle, C. Lamontagne, A. Trudel, J. B. Renaud, A. Ritchot, A. Lambert, C. P. Beland, S. A. McCaughan, O. Brunet, E. A. Marchildon, A. Béliveau, J. H. Hamilton, H. J. Stafford, F. Stafford, S. St. Pierre, J. Carter, Z. Moise, J. Ducharme, S. David, A. R. Calvin, De Ames, Holden, C. P. Larivière, E. Provost, J. Lavoie, Léon Julien, R. Matte, J. H. Bétournay, R. Vint, A. Robitaille, A. Leroux, O. Oumet, T. Corbelle, J. G. Gendreau, E. Lamarre, U. Lamoureux, R. B. Leroux, Chas. Querry, R. Elliott, G. Leroux, James Hiramson, G. Bertrand, A. Lalonde, A. Lecours, E. P. Paradis, P. Roy, M. Boivin, N. Pageau, P. Robitaille, C. Dequoy, C. F. Lamontagne, R. Oussou, G. Gendreau, H. Bastien, J. H. Lafond, N. Gélinais, A. Rodrigue, A. E. Gagnon, O. Bergeron, Z. Pilon, J. Charlebois, Omer Brosseau, F. Bary et nombre d'autres.

Le beau sexe était largement représenté.

Le comité d'organisation se compose de MM. E. P. Ronayne, C. R. Lassalle, J. B. Corbelle, P. Robitaille, J. G. Watson, L. Adeline, sous la présidence de A. S. Lavallée.

RECHERCHES VAINES AU LAC AYLMER

Les chalets du lac Aylmer sont abandonnés. Une lugubre tristesse.

L'ONDE GARDE SA PROIE

L.M. L. A. Codère et Jos. Massé sont sur les lieux et vont diriger les recherches.

ON ESPERE

Garthby, 27. — Aux chalets du lac Aylmer, les jours deviennent de plus en plus longs et accablants. Chaque jour, on voit partir une partie du ménage de ceux qui s'y étaient rendus, il y a quelques temps, pour se reposer et se récréer pendant les mois chauds de l'été, et à qui cette place d'eau, autrefois si attrayante, n'offre

PLUS QU'AMERTUME.

Les parents et les amis des victimes du terrible accident n'ont plus pour ce lac que des regards navrés, et leur séjour sur ses rives n'éveille dans leur esprit que des pensées de tristesse. La recherche des cadavres se continue, mais toujours

SANS SUCCES.

Le nombre des chercheurs, considérable au commencement de la recherche, a été diminué de beaucoup et leur rôle se borne maintenant à faire la patrouille des rives du lac dans les environs de la baie comprise entre la Pointe aux Erables et Saint-Gabriel de Stratford. Sur le rivage de Saint-Gabriel de Stratford, quelques chalets et différents autres objets ayant appartenu aux naves, ont été trouvés, et l'on suppose avec raison que les cadavres n'auraient pas

LA MEME DIRECTION.

Hier, le lac était tellement agité que le travail fut presque impossible. Tout de même les chercheurs s'y rendirent dans l'avant-midi et y retourneront, ce soir, lorsque le calme commencera à se rétablir. Aux chalets Codère et Massé, l'inquiétude devient de plus en plus grande, car c'est demain le neuvième jour depuis l'accident, le jour où l'on espère voir monter

A LA SURFACE DU LAC

les cinq cadavres qui depuis si longtemps sont cherchés et que le lac Aylmer refuse de rendre. MM. L. A. Codère et Jos. Massé, qui chacun attendent avec impatience pour revoir pour la dernière fois deux fils bien aimés, se rendront pour camper à la Pointe aux Erables jusqu'à ce que les cadavres soient retrouvés, ou au moins pendant quelques jours.

Plusieurs petites industries qui emploient plus d'un homme que n'en emploie la maison Fournier, Fournier se proposent de demander au conseil d'être traitées sur un pied d'égalité.

SAUVETAGE A TROIS-RIVIERES

WILLIAM BISSON TENTE DE SE SUICIDER EN SE JETANT DANS LE FLEUVE—CHARLES ST PIERRE, E.M., SAUVE LA VIE AU MALHEUREUX.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 27. — Hier soir, vers 6.15 heures, un individu, du nom de William Bisson, a tenté de se suicider en se jetant dans le fleuve, en avant du vapeur "Maud", appartenant à M. Antoine St Pierre, qui était accosté au quai du port, en face du monastère des Ursulines.

M. Charles St Pierre, étudiant en médecine, de Montréal, qui venait d'arriver en voiture au quai, fut témoin du plongeon et donna l'alarme. Il vint au secours du malheureux alcoolique et lui lança une bouée de sauvetage avec laquelle il eut la chance de le saisir, puis avec l'aide de son père, l'ex-échevin Antoine St Pierre, propriétaire du vapeur "Maud" et du dragueur qui fait actuellement le creusage à l'embouchure de la rivière Godfray, il réussit à tirer Bisson sur la terre ferme.

Alors, M. St Pierre, dont la voiture stationnait près de là, essaya de l'y faire monter pour le conduire chez lui, avant d'appriser qu'il résidait sur la rue St Roch; mais Bisson ne voulait pas entendre raison, s'échappant à lutter contre son sauveteur dont il menaçait de déchirer les habits.

Celui-ci, voyant qu'il ne pourrait réussir à le conduire en lieu sûr, courut avertir la police, et le sous-chef Louis Hamel expédia immédiatement deux constables aux lieux; mais Bisson avait disparu et ne put être retrouvé.

La police résolut de faire bonne garde, afin de prévenir un malheur, car le forcené avait manifesté l'intention de se jeter de nouveau à l'eau.

Le pensionnaire de la famille Israël, disparu en même temps que le babin.

(Voir rapport en première page)

Le babin Dave Israël, de la rue Saint-Urbain, disparu mystérieusement depuis la dernière semaine de juin.

COUPS DE MANCHE A BALAI

Une Italienne corrige son fils d'importance, et lui casse le bras en deux endroits.

Un fait de brutalité inouïe s'est produit vers midi à l'angle des rues Saint-Hippolyte et Ontario. On nous rapporte qu'une Italienne aurait administré une correction tellement rude à son enfant, un jeune garçon, qu'elle lui aurait cassé le bras en deux endroits. La correction

a été administrée avec un manche à balai. Les voisins ont entendu les plaintes du petit malheureux qui se lamentait et gémissait. Ils sont finalement intervenus, et voyant l'état de l'enfant ont téléphoné à l'hôpital. Le véhicule d'ambulance est venue le chercher.

Des offrandes de

avient à déposer sur la tombe du défunt, par l'hon. B. Prévost, une couronne; Dr et Mme Raoul Masson, une couronne; notaire P. A. Séguin, une couronne; MM. H. et M. Moody, une couronne; tous les petits-enfants réunis, un coussin, avec la dé-

passé "A notre cher grand-père". Ont offert des

BOUQUETS SPIRITUELS

Mme J. B. A. Masson, Mme A. Chaput, M. et Mme C. Harwood, M. Arphonse Lefebvre, Mme L. A. Masson, Dr et Mme E. R. Desaulniers, Monsieur et Madame C. P. Chagnon, Monsieur et Madame J. G. Delormier, M. et Mme J. E. Masson, Mme U. Prieur, Mlle Marie Auger, Mlle Laura Labelle, Mlle Jeanne Carrel, M. et Mme A. Décarie, Mlle Leduc et Roy, M. et Mme J. A. Lantôt, M. et Mme Henri Masson, Dr et Mme L. J. Lémieux, M. le juge et Mme Lorange, Mme René Masson, Mme et Mlle La-chapelle, M. et Mme L. C. Leduc, M. et Mme E. Chaput, Mme L. Masson, M. Arthur Pinard, M. et Mme H. P. Labelle, Dr et Mme Raoul Masson, Dr et Mme René Hébert, Mme N. La-casse, Mlle Lavallée, M. et Mme Charles A. Wilson, M. J. E. Miron, M. et Mme E. Desaulniers, M. le recteur et Mme Poirier, M. et Mme Arthur Gagnon, M. et Mme Charles Hurtubise, M. et Mme J. H. Labelle, Mlle Chagnon, M. et Mme C. A. Laframboise, M. et Mme T. Hébert, M. A. Duchesneau, Mlle A. Lefebvre, M. et Mme Thomas Lapointe.

Le conseil de Terrebonne doit se réunir incessamment pour adopter des résolutions de condoléances à l'adresse de la famille du regretté disparu.

UNE CONFERENCE

LES GREVISTES INVITENT LES EMPLOYEURS A CONFERER AVEC EUX AU SUJET DU REGLEMENT DE LA GREVE.

La situation au sujet des charpentiers-menuisiers a une tendance à s'améliorer. Les grévistes par l'entremise des représentants du bureau général de la Fraternité, ont fait parvenir ce matin même à l'Association des Maîtres charpentiers-menuisiers une lettre dans laquelle ils demandent de conférer avec leurs représentants pour les moyens à prendre pour arriver à une entente amicale. Voici d'ailleurs ce document:

A l'Association des Maîtres charpentiers-menuisiers, Montréal.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de prier respectueusement votre honorable association de rencontrer un comité nommé par la Fraternité Unie des charpentiers-menuisiers d'Amérique pour arranger les difficultés existant actuellement entre votre association et les journaliers charpentiers de Montréal. Dans l'espérance d'une réponse favorable.

Nous demeurons,

Vos tout dévoués,

W. G. SCHARDT,

Président général du Conseil exécutif.

Wm. Deyl, secrétaire.

N. Arcand, du Conseil de District.

MM. Schardt, Deyl et Arcand, qui sont passés à nos bureaux ce matin, nous ont déclaré qu'ils étaient parfaitement bien disposés à venir à une entente et qu'il n'en tenait maintenant qu'aux patrons pour avoir la paix dans l'industrie du bâtiment. "Nous avons consulté individuellement bon nombre de patrons dans le cours de la journée d'hier, nous a dit M. Schardt, et plusieurs sont contents en dépit des déclarations de M. Lauer, secrétaire du Builders Exchange, de traiter avec les grévistes."

Au moment de mettre sous presse, M. Lauer nous informe qu'en effet il a reçu une lettre des représentants de la Fraternité Unie des charpentiers-menuisiers mais qu'il n'a pas encore l'occasion de la soumettre à la consultation des membres de l'Association. Il est fort probable, cependant que ce document sera pris en considération à une réunion des patrons qui aura lieu demain matin.

La grève des plâtriers n'offre abaissement rien de nouveau aujourd'hui et l'on paraît tenir ferme des deux côtés. Les grévistes sont unis et se disent confiants dans l'issue de la lutte.

ZIDORE, VOLEUR ET GOURMAND

De même qu'il n'est pas l'ère la plus spirituelle du continent, Zidore n'est pas davantage le plus honnête. L'entraîneur par escalade dans un manège pour dérober une dinde qui a été dérobée par Zidore, a point joint cet acte d'indigne débauche. Pour compléter l'aventure, une belle remplie de quelque chose de bon se trouve à la portée du pauvre Zidore, qui s'empiffre comme une bête à l'écurie. Vous verrez, samedi, dans "La Presse", comment finit cette expédition de l'indolent Zidore.

DECES

PROVOST — A la ville Saint-Louis, le 25 du courant, à l'âge de 25 ans, 11 mois, J. A. Provost, peintre.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 du courant. Le convoi funéraire partira de la demeure du défunt, 631 rue Sherbrooke, à 7 h. 30 heures, pour se rendre à l'église du Saint-Sacrement, à la messe de 8 heures, pour se rendre à la sépulture de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY — Ce corps ville, le 27 juillet 1905, Rosty Roy, C. R., avocat conseil de la Cité de Montréal, dans sa 35ème année.

Le convoi funéraire partira de la demeure du défunt, 631 rue Sherbrooke, samedi, le 29 juillet, à 8.30 a.m., pour se rendre à l'église Notre-Dame, 225-3.